

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2165

15 septembre 2011

SOMMAIRE

Altor Medical Device Holding S.àr.l 103875	Cidron Spectrum S.à r.l
Assima Software S.A103875	Cillien Consulting S.à r.l103913
Assurances-Conseils Luxembourg103874	Comptoir Electrique d'Esch S.A103909
Babcock & Brown Property Partner 2, S.à	Consol S.A103909
r.l	Crédit Agricole Israël Venture Sélection 1
Batex S.A103894	S.C.A. SICAR103909
Baypower S.à r.l103895	Dunedin Investments S.à r.l103913
BE Investco Luxembourg S.à.r.l103895	E&A Real Estate Investments103913
Blue Skipper International S.A	ECE European Prime Shopping Centre
Caluxa S.à r.l	SCS SICAF SIF B103917
Cameron Lux IV Sàrl103910	Ecobel S.A103916
Canon Luxembourg S.A	ECP Thunnus FII S.à r.l103916
Captain Luxco 1 S.A103895	Eknah Investments S.A
Captain Luxco 2 S.à r.l103895	Emendata et Temperi S.à r.l103914
Captiva Capital Luxembourg Partners III	Epidermica S.à r.l
S.C.A103896	EPISO Jeeves S.à.r.l
Captiva Capital (Luxembourg) Partners II	Escher S.à r.l103918
S.C.A103895	Eurofins Environmental Testing LUX 103914
Captiva Capital (Luxembourg) Partners	Eurofins Environmental Testing LUX103914
S.C.A103896	Eurofins Industrial Testing LUX103915
Captiva Capital Partners III S.C.A 103896	European Financial Stability Facility 103914
Captiva Capital Partners II S.C.A103896	Euro V (BC) S.à r.l
Captiva Capital Partners S.C.A103896	Global Pharm Holding S.à r.l103897
Caruso Finance S.A	Immosel S.C.I103918
CCP III DK Germany Holding S.à r.l 103913	PEF Prince Henri Investment S.A 103920
CEBIG S.à r.l	Surveico S.A
Cedar Logistics S.à r.l	Two Stars S.A
Celialux S.A103897	Unden II S.A103874
Centrum Alexa S.à r.l103897	Unden S.A
Centrum Gdynia S.à r.l	



Surveico S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6142 Junglinster, 6, rue Rham.

R.C.S. Luxembourg B 37.652.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 21 juillet 2011.

Bruno THUNUS Administrateur

Référence de publication: 2011103270/12.

(110117337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Two Stars S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 148.044.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19/07/2011.

Signature.

Référence de publication: 2011103278/10.

(110117069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Assurances-Conseils Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 76, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 109.810.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUO (anciennement MAZARS)

Commissaire aux Comptes

Référence de publication: 2011103346/11.

(110118108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Unden II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 120.965.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011103279/10.

(110117621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Unden S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 87.601.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011103280/10.

(110117627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.



Assima Software S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 154.537.

Le bilan de la société au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société Un mandataire

Référence de publication: 2011103345/12.

(110118543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Altor Medical Device Holding S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: DKK 3.693.240,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann. R.C.S. Luxembourg B 158.675.

In the year two thousand and eleven, on the twenty fourth seventh of June. before us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Altor Fund III GP Limited, a company duly incorporated and organised under the laws of Jersey, registered with the Jersey Financial Services Commission Companies Registry under the number 84811, having its registered address at 11-15 Seaton Place, St Helier Jersey, The Channel Islands, in its capacity as general partner of Altor Fund III (No. 1) Limited Partnership and Altor Fund III (No. 2) Limited Partnership, and investment manager of Altor Fund III (No. 3) Limited (the "Altor Fund III) (the "Shareholder")

Altor Fund III GP Limited, a company duly incorporated and organised under the laws of Jersey, registered with the Jersey Financial Services Commission Companies Registry under the number 84811, having its registered address at 11-15 Seaton Place, St Helier Jersey, The Channel Islands, in its capacity as general partner of Altor Fund III (No. 1) Limited Partnership and Altor Fund III (No. 2) Limited Partnership, and investment manager of Altor Fund III (No. 3) Limited (the "Altor Fund III) (the "Shareholder"),

Hereby represented by Mrs Sara Lecomte, private employee, with professional address at 15, Cote d'Eich, L-1450 Luxembourg by the proxy given on 6 22 June 2011.

The said proxy will remain annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of Altor Medical Device Holding S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), having its registered office at 9A, Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies and incorporated following a deed of Maître Leonie Grethen, notary residing in Luxembourg, of 31 January 2011 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have not yet been amended.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

- 1 To change the currency of the subscribed capital of the Company from Euro into DKK by applying the exchange rate EUR 1.- = DKK 7.4592.
- 2 To convert the existing subscribed capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) into ninety three thousand two hundred and forty Danish krona (DKK 93,240.-).
 - 3 To change the nominal value of the shares from one Euro (EUR 1.-) to one Danish Krona (DKK 1.-).
- 4 To re-qualify the existing twelve thousand five hundred (12,500) shares into ninetythree thousand two hundred and forty (93,240) shares as a consequence of the decisions taken under items 2) and 3) of this agenda.
- 5 To create ten (10) classes of shares, namely the class A ordinary shares (the "Class A Ordinary Shares"), the class B ordinary shares (the "Class B Ordinary Shares"), the class C ordinary shares (the "Class C Ordinary Shares"), the class D ordinary shares (the "Class E Ordinary Shares"), the class E ordinary shares (the "Class E Ordinary Shares"), the class G ordinary shares (the "Class G Ordinary Shares"), the class H ordinary shares (the "Class I Ordinary Shares") and the class J ordinary shares (the "Class J Ordinary Shares") in addition to the existing shares.



6 To convert the ninety-three thousand two hundred and forty (93,240) existing shares into nine thousand three hundred twenty-four (9,324) Class A Ordinary Shares, nine thousand three hundred twenty-four (9,324) Class B Ordinary Shares, nine thousand three hundred twenty-four (9,324) Class C Ordinary Shares, nine thousand three hundred twenty-four (9,324) Class E Ordinary Shares, nine thousand three hundred twenty-four (9,324) Class E Ordinary Shares, nine thousand three hundred twenty-four (9,324) Class G Ordinary Shares, nine thousand three hundred twenty-four (9,324) Class H Ordinary Shares, nine thousand three hundred twenty-four (9,324) Class J Ordinary Shares.

7 To increase the capital by an amount of three hundred sixty million Danish Krona (DKK 360,000,000.-) consisting of share capital in the amount of three million and six hundred thousand Danish Krona (DKK 3,600,000.-) plus a share premium of three hundred fifty-six million and four hundred thousand Danish Krona (DKK 356,400,000.-) so as to raise it from its current amount of ninety three thousand and two hundred forty thousand Danish Krona (DKK 93,240.-) to three hundred sixty million and ninety-three thousand and two hundred forty Danish Krona (DKK 360,093,240.-).

8 To issue three hundred sixty thousand (360,000) Class A Ordinary Shares, three hundred sixty thousand (360,000) Class B Ordinary Shares, three hundred sixty thousand (360,000) Class C Ordinary Shares, three hundred sixty thousand (360,000) Class D Ordinary Shares, three hundred sixty thousand (360,000) Class E Ordinary Shares, three hundred sixty thousand (360,000) Class G Ordinary Shares, three hundred sixty thousand (360,000) Class G Ordinary Shares, three hundred sixty thousand (360,000) Class I Ordinary Shares and three hundred sixty thousand (360,000) Class J Ordinary Shares, with a nominal value of one Danish Krona (DKK 1.-) each, having the rights and privileges as stated in the articles of association of the Company as amended and restated.

9 To accept the subscription for these newly issued three hundred sixty thousand (360,000) Class A Ordinary Shares, three hundred sixty thousand (360,000) Class B Ordinary Shares, three hundred sixty thousand (360,000) Class D Ordinary Shares, three hundred sixty thousand (360,000) Class E Ordinary Shares three hundred sixty thousand (360,000) Class F Ordinary Shares, three hundred sixty thousand (360,000) Class G Ordinary Shares, three hundred sixty thousand (360,000) Class H Ordinary Shares, three hundred sixty thousand (360,000) Class J Ordinary Shares by the Shareholder and to accept payment in full of each such new share together with a share premium of thirty-five million and six hundred and forty Danish Krona (DKK 35,640,000.-) for the aggregate amount of three hundred fifty-six million and four hundred thousand Danish Krona (DKK 356,400,000.-).

10 To set the amount of the Company's subscribed capital at three million six hundred ninety-three thousand and two hundred forty Danish Krona (DKK 3,693,240.-) represented by three hundred sixty-nine thousand and three hundred twenty-four (369,324) Class A Ordinary Shares, three hundred sixty-nine thousand and three hundred twenty-four (369,324) Class B Ordinary Shares, three hundred sixty-nine thousand and three hundred twenty-four (369,324) Class D Ordinary Shares, three hundred sixty-nine thousand and three hundred twenty-four (369,324) Class E Ordinary Shares, three hundred sixty-nine thousand and three hundred twenty-four (369,324) Class F Ordinary Shares, three hundred sixty-nine thousand and three hundred twenty-four (369,324) Class G Ordinary Shares, three hundred sixty-nine thousand and three hundred twenty-four (369,324) Class H Ordinary Shares, three hundred sixty-nine thousand and three hundred twenty-four (369,324) Class I Ordinary Shares and three hundred sixty-nine thousand and three hundred twenty-four (369,324) Class I Ordinary Shares and three hundred sixty-nine thousand and three hundred twenty-four (369,324) Class I Ordinary Shares and three hundred sixty-nine thousand and three hundred twenty-four (369,324) Class I Ordinary Shares, each with a nominal value of one Danish Krona (DKK 1.-).

11 To amend and restate the articles of association of the Company to notably (i) reflect the foregoing resolutions and (ii) determine the rights attached to each class of shares.

12 Miscellaneous.

The shareholder has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolves to change the currency of the subscribed capital of the Company from euro into Swedish Danish Krona by applying the exchange rate EUR 1 = DKK 7.4592.

Second resolution

The Shareholder consequently resolves to convert the existing subscribed capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) into ninety three thousand two hundred and forty Danish krona (DKK 93,240.-).

Third resolution

The Shareholder resolved to change the nominal value of the shares from one Euro (EUR 1.) to one Danish Krona (DKK 1.-).

103877



Fourth resolution

The Shareholder resolved to re-qualify re-qualify the existing twelve thousand five hundred (12,500) shares into ninety-three thousand two hundred and forty (93,240) shares as a consequence of the decisions taken under items 2) and 3) of this agenda.

Fifth resolution

The Shareholder resolves to create ten (10) classes of shares, namely the Class A Ordinary Shares, the Class B Ordinary Shares, the Class C Ordinary Shares, the Class D Ordinary Shares, the Class E Ordinary Shares, the Class F Ordinary Shares, the Class G Ordinary Shares, the Class H Ordinary Shares, the Class I Ordinary Shares and the Class J Ordinary Shares in addition to the existing shares.

Sixth resolution

The Shareholder resolves to convert the ninety-three thousand two hundred and forty (93,240) existing shares into nine thousand three hundred twenty-four (9,324) Class A Ordinary Shares, nine thousand three hundred twenty-four (9,324) Class B Ordinary Shares, nine thousand three hundred twenty-four (9,324) Class C Ordinary Shares, nine thousand three hundred twenty-four (9,324) Class E Ordinary Shares, nine thousand three hundred twenty-four (9,324) Class F Ordinary Shares, nine thousand three hundred twenty-four (9,324) Class G Ordinary Shares, nine thousand three hundred twenty-four (9,324) Class H Ordinary Shares, nine thousand three hundred twenty-four (9,324) Class I Ordinary Shares and nine thousand three hundred twenty-four (9,324) Class J Ordinary Shares.

Seventh resolution

To increase the capital by an amount of three hundred sixty million Danish Krona (DKK 360,000,000.-) consisting of share capital in the amount of three million and six hundred thousand Danish Krona (DKK 3,600,000.-) plus a share premium of three hundred fifty-six million and four hundred thousand Danish Krona (DKK 356,400,000.-) so as to raise it from its current amount of ninety three thousand and two hundred forty thousand Danish Krona (DKK 93,240.-) to three million six hundred ninety-three thousand and two hundred forty Danish Krona (DKK 3,693,240.-)

Eight resolution

The Shareholder resolves to issue three hundred sixty thousand (360,000) Class A Ordinary Shares, three hundred sixty thousand (360,000) Class B Ordinary Shares, three hundred sixty thousand (360,000) Class C Ordinary Shares, three hundred sixty thousand (360,000) Class B Ordinary Shares, three hundred sixty thousand (360,000) Class E Ordinary Shares, three hundred sixty thousand (360,000) Class G Ordinary Shares, three hundred sixty thousand (360,000) Class H Ordinary Shares, three hundred sixty thousand (360,000) Class I Ordinary Shares and three hundred sixty thousand (360,000) Class J Ordinary Shares, with a nominal value of one Danish Krona (DKK 1.-) each, having the rights and privileges as stated in the articles of association of the Company as amended and restated.

Ninth resolution Subscription - Payment

Thereupon appeared Altor Fund III GP Limited, a company duly incorporated and organised under the laws of Jersey, registered with the Jersey Financial Services Commission Companies Registry under the number 84811, having its registered address at 11-15 Seaton Place, St Helier Jersey, The Channel Islands, in its capacity as general partner of Altor Fund III (No. 1) Limited Partnership and Altor Fund III (No. 2) Limited Partnership, and investment manager of Altor Fund III (No. 3) Limited (the "Altor Fund III) Altor Fund III GP Limited, a company duly incorporated and organised under the laws of Jersey, registered with the Jersey Financial Services Commission Companies Registry under the number 84811, having its registered address at 11-15 Seaton Place, St Helier Jersey, The Channel Islands, in its capacity as general partner of Altor Fund III (No. 1) Limited Partnership and Altor Fund III (No. 2) Limited Partnership, and investment manager of Altor Fund III (No. 3) Limited (the "Altor Fund III) (the "Shareholder")

(the "Subscriber"), represented by Mrs Sara Lecomte, private employee, professionally residing 15, Cote d'Eich, L-1450 Luxembourg by the proxy given on 31 January 22 June 2011, in Jersey, which proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Subscriber declares to subscribe for three hundred sixty thousand (360,000) Class A Ordinary Shares, three hundred sixty thousand (360,000) Class B Ordinary Shares, three hundred sixty thousand (360,000) Class C Ordinary Shares, three hundred sixty thousand (360,000) Class B Ordinary Shares, three hundred sixty thousand (360,000) Class F Ordinary Shares, three hundred sixty thousand (360,000) Class G Ordinary Shares, three hundred sixty thousand (360,000) Class H Ordinary Shares, three hundred sixty thousand (360,000) Class J Ordinary Shares, three hundred sixty thousand (360,000) Class J Ordinary Shares by the Shareholder and to accept payment in full of each such new share together with a share premium of thirty-five million and six hundred and forty Danish Krona (DKK 35,640,000.-) for the aggregate amount of three hundred to each class



of shares and to have them fully paid up by payment in cash, so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of three hundred sixty millions Danish Krona (DKK 360.000.000,-) as was evidenced to the undersigned notary through a bank certificate.

Thereupon, the newly issued shares have been allotted to the Shareholder as described above.

Ninth tenth resolution

The Shareholder resolves to set the amount of the Company's subscribed capital at at three million six hundred ninety-three thousand and two hundred forty Danish Krona (DKK 3,693,240.-) represented by three hundred sixty-nine thousand and three hundred twenty-four (369,324) Class A Ordinary Shares, three hundred sixty-nine thousand and three hundred twenty-four (369,324) Class B Ordinary Shares, three hundred sixty-nine thousand and three hundred twenty-four (369,324) Class C Ordinary Shares, three hundred sixty-nine thousand and three hundred twenty-four (369,324) Class D Ordinary Shares, three hundred sixty-nine thousand and three hundred twenty-four (369,324) Class F Ordinary Shares, three hundred sixty-nine thousand and three hundred twenty-four (369,324) Class G Ordinary Shares, three hundred sixty-nine thousand and three hundred twenty-four (369,324) Class H Ordinary Shares, three hundred sixty-nine thousand and three hundred twenty-four (369,324) Class I Ordinary Shares and three hundred sixty-nine thousand and three hundred twenty-four (369,324) Class I Ordinary Shares and three hundred sixty-nine thousand and three hundred twenty-four (369,324) Class I Ordinary Shares and three hundred sixty-nine thousand and three hundred twenty-four (369,324) Class I Ordinary Shares, each with a nominal value of one Danish Krona (DKK 1.-)

Teneleventhth resolution

In view of the above, the Shareholder resolves to amend and restate the articles of association of the Company to notably (i) reflect the foregoing resolutions and (ii) determine the rights attached to each class of shares, which shall read as follows:

Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Name. There is hereby established a société à responsabilité limitée (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the "Laws") and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company may be composed of one single shareholder, owner of all the shares, or several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders.

The Company will exist under the name of "Altor Medical Device Holding S.à r.l.".

Art. 2. Registered Office. The Company will have its registered office in municipality of Munsbach.

The registered office may be transferred to any other place within the municipality of Munsbach by a resolution of the Manager(s).

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Manager(s).

In the event that, in the view of the Manager(s), extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Manager(s).

Art. 3. Object. The object of the Company is the acquisition, holding and disposal of interests in Luxembourg and/or in foreign companies and undertakings, as well as the administration, development and management of such interests.

The Company may provide loans and financing in any other kind or form or grant guarantees or security in any other kind or form, in favour of the companies and undertakings forming part of the group of which the Company is a member.

The Company may also invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes or any other debt instruments as well as warrants or other share subscription rights.

In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any time by a resolution of the shareholder(s), voting with the quorum and majority rules set by the Laws or by the Articles of Incorporation, as the case may be pursuant to article 29 of the Articles of Incorporation.

Chapter II. Capital, Shares

Art. 5. Corporate capital. The issued capital of the Company is set at three million six hundred ninety-three thousand and two hundred forty Danish Krona (DKK 3,693,240.-) represented by three hundred sixtynine thousand and three



hundred twenty-four (369,324) Class A Ordinary Shares (the "Class A Ordinary Shares"), three hundred sixty-nine thousand and three hundred twenty-four (369,324) Class B Ordinary Shares (the "Class B Ordinary Shares"), three hundred sixtynine thousand and three hundred twenty-four (369,324) Class C Ordinary Shares (the "Class C Ordinary Shares"), three hundred sixty-nine thousand and three hundred twenty-four (369,324) Class D Ordinary Shares (the "Class D Ordinary Shares"), three hundred sixtynine thousand and three hundred twenty-four (369,324) Class E Ordinary Shares (the "Class F Ordinary Shares"), three hundred sixtynine thousand and three hundred twenty-four (369,324) Class F Ordinary Shares (the "Class G Ordinary Shares"), three hundred sixty-nine thousand and three hundred twenty-four (369,324) Class H Ordinary Shares (the "Class H Ordinary Shares"), three hundred sixty-nine thousand and three hundred twenty-four (369,324) Class I Ordinary Shares (the "Class I Ordinary Shares"), and three hundred sixty-nine thousand and three hundred twenty-four (369,324) Class I Ordinary Shares (the "Class I Ordinary Shares"), collectively referred to as the "Classes of Ordinary Shares" or the "Shares"), each with a nominal value of one Danish Krona (DKK 1), all of which are fully paid up.

The rights and obligations attached to the Shares of each class shall be provided for by the Articles of Incorporation and by the Laws.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 6. Shares. Each share of whatever class is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings. Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not.

When the Company is composed of a single shareholder, the single shareholder may freely transfer its shares.

When the Company is composed of several shareholders, the shares may be transferred freely amongst shareholders but the shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of shareholders representing at least three quarters (3/4) of the capital.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a private contract. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and of the resolutions validly adopted by the shareholder(s).

Art. 7. Increase and Reduction of Capital; Repurchase of own Shares. The issued capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the shareholder(s) adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

The Company may acquire its own Shares. The acquisition shall be made in compliance with the conditions and limits established by the Law and by these Articles of Incorporation and in due consideration of any shareholders agreement entered into between the shareholders of the Company from time to time.

The Company may consequently acquire all (but, for the avoidance of doubt, not part) of the Shares of a given Class of Ordinary Shares, (i) whenever the Board of Managers considers this to be appropriate, and (ii) in view of their immediate cancellation.

The price at which the relevant Class of Ordinary Share shall be purchased is calculated by reference to the Distribution Amounts attaching to the relevant Class of Ordinary Shares to be repurchased by application of the waterfall provisions set out in article 28 of these Articles of Incorporation, and shall, in addition to the Distribution Amounts, include the aggregate nominal value of the relevant repurchased and cancelled Class of Ordinary Shares.

Art. 8. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder. The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the shareholder(s) does not put the Company into liquidation.

Chapter III. Managers, Auditors

Art. 9. Managers. The Company shall be managed by one or several managers who need not be shareholders themselves (the "Manager(s)").

If two (2) Managers are appointed, they shall jointly manage the Company.

If more than two (2) Managers are appointed, they shall form a board of managers (the "Board of Managers").

The Managers will be appointed by the shareholder(s), who will determine their number and the duration of their mandate. The Managers are eligible for re-appointment and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholder(s).



The shareholder(s) may decide to qualify the appointed Managers as class A Managers (the "Class A Managers") or class B Managers (the "Class B Managers").

The shareholder(s) shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

Art. 10. Powers of the Managers. The Managers are vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object.

All powers not expressly reserved by the Articles of Incorporation or by the Laws to the general meeting of shareholder (s) or to the auditor(s) are in the competence of the Managers.

Art. 11. Delegation of Powers - Representation of the Company. The Manager(s) may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees chosen by them.

The Company will be bound towards third parties by the individual signature of the sole Manager or by the joint signatures of any two Manager(s) if more than one Manager has been appointed.

However, if the shareholder(s) have qualified the Managers as Class A Managers or Class B Managers, the Company will only be bound towards third parties by the joint signatures of one Class A Manager and one Class B Manager.

The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or sole signature of any person to whom special power has been delegated by the Manager(s), but only within the limits of such special power.

Art. 12. Meetings of the Board of Managers. In case a Board of Managers is formed, the following rules shall apply:

The Board of Managers may appoint from among its members a chairman (the "Chairman"). It may also appoint a secretary, who need not be a Manager himself and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers (the "Secretary").

The Board of Managers will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Managers must be convened if any two (2) of its members so require.

The Chairman will preside at all meetings of the Board of Managers, except that in his absence the Board of Managers may appoint another member of the Board of Managers as chairman pro tempore by majority vote of the Managers present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least three (3) calendar days' written notice of meetings of the Board of Managers shall be given in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text. Any such notice shall specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by properly documented consent of each member of the Board of Managers. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a time schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

The meetings of the Board of Managers shall be held in Luxembourg or at such other place as the Board of Managers may from time to time determine.

Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another Manager as his proxy. Any Manager may represent one or several members of the Board of Managers.

A quorum of the Board of Managers shall be the presence or representation of at least half (1/2) of the Managers holding office, provided that in the event that the Managers have been qualified as Class A Managers or Class B Managers, such quorum shall only be met if at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager are present.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the Managers present or represented at such meeting.

One or more Managers may participate in a meeting by conference call, visioconference or any other similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

A written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Managers.

Art. 13. Resolutions of the Managers. The resolutions of the Manager(s) shall be recorded in writing.

The minutes of any meeting of the Board of Managers will be signed by the Chairman of the meeting and by the Secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of written resolutions or minutes, to be produced in judicial proceedings or otherwise, may be signed by the sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

Art. 14. Management Fees and Expenses. Subject to approval by the shareholder(s), the Manager(s) may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the Manager(s) in relation with such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.



Art. 15. Conflicts of Interest. If any of the Managers of the Company has or may have any personal interest in any transaction of the Company, such Manager shall disclose such personal interest to the other Manager(s) and shall not consider or vote on any such transaction.

In case of a sole Manager it suffices that the transactions between the Company and its Manager, who has such an opposing interest, be recorded in writing.

The foregoing paragraphs of this Article do not apply if (i) the relevant transaction is entered into under fair market conditions and (ii) falls within the ordinary course of business of the Company.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the mere fact that any one or more of the Managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, shareholder, officer or employee of such other company or firm. Any person related as afore described to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 16. Managers' Liability - Indemnification. No Manager commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company.

Manager(s) are only liable for the performance of their duties.

The Company shall indemnify any member of the Board of Managers, officer or employee of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been Manager(s), officer or employee of the Company, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles of Incorporation may be entitled.

Art. 17. Auditors. Except where according to the Laws, the Company's annual statutory and/or consolidated accounts must be audited by an independent auditor, the business of the Company and its financial situation, including more in particular its books and accounts, may, and shall in the cases provided by law, be reviewed by one or more statutory auditors who need not be shareholders themselves.

The statutory or independent auditors, if any, will be appointed by the shareholder(s), which will determine the number of such auditors and the duration of their mandate. They are eligible for re-appointment. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholder(s), save in such cases where the independent auditor may, as a matter of the Laws, only be removed for serious cause.

Chapter IV. Meeting of shareholders

Art. 18. Powers of the Shareholders. The shareholder(s) shall have such powers as are vested with them pursuant to the Articles of Incorporation and the Laws. The single shareholder carries out the powers bestowed on the general meeting of shareholders.

Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Art. 19. Annual General Meeting. The annual general meeting of shareholders, of which one must be held in case the Company has more than twenty-five (25) shareholders, will be held on the third Friday of May at 2 p.m.

If such day is a day on which banks are not generally open for business in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 20. Other General Meetings. If the Company is composed of several shareholders, but no more than twenty-five (25) shareholders, resolutions of the shareholders may be passed in writing. Written resolutions may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several shareholders. Should such written resolutions be sent by the Manager(s) to the shareholders for adoption, the shareholders are under the obligation to, within a time period of fifteen (15) calendar days from the dispatch of the text of the proposed resolutions, cast their written vote by returning it to the Company through any means of communication allowing for the transmission of a written text. The quorum and majority requirements applicable to the adoption of resolutions by the general meeting of shareholders shall mutatis mutandis apply to the adoption of written resolutions.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting of shareholders will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgement of the Manager(s), which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 21. Notice of General Meetings. Unless there is only one single shareholder, the shareholders may also meet in a general meeting of shareholders upon issuance of a convening notice in compliance with the Articles of Incorporation



or the Laws, by the Manager(s), subsidiarily, by the statutory auditor(s) (if any) or, more subsidiarily, by shareholders representing more than half (1/2) of the capital.

The convening notice sent to the shareholders will specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant general meeting of shareholders. The agenda for a general meeting of shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Incorporation and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 22. Attendance - Representation. All shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of shareholders.

A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a shareholder himself, as a proxy holder.

Art. 23. Proceedings. Any general meeting of shareholders shall be presided by the Chairman or by a person designated by the Manager(s) or, in the absence of such designation, by the general meeting of shareholders.

The Chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall elect one (1) scrutineer to be chosen from the persons attending the general meeting of shareholders.

The Chairman, the secretary and the scrutineer so appointed together form the board of the general meeting.

Art. 24. Vote. At any general meeting of shareholders other than a general meeting convened for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, as the case may be, to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles of Incorporation, resolutions shall be adopted by shareholders representing more than half (1/2) of the capital. If such majority is not reached at the first meeting (or consultation in writing), the shareholders shall be convened (or consulted) a second time and resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any general meeting of shareholders, convened in accordance with the Articles of Incorporation or the Laws, for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, the majority requirements shall be a majority of shareholders in number representing at least three quarters (3/4) of the capital.

Art. 25. Minutes. The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the shareholders present and may be signed by any shareholders or proxies of shareholders, who so request. The resolutions adopted by the single shareholder shall be documented in writing and signed by the single shareholder.

Copies or extracts of the written resolutions adopted by the shareholder(s) as well as of the minutes of the general meeting of shareholders to be produced in judicial proceedings or otherwise may be signed by the sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

Chapter V. Financial year, Financial statements, Distribution of profits

Art. 26. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

Art. 27. Adoption of Financial Statements. At the end of each financial year, the accounts are closed and the Manager (s) draw up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the Laws.

The annual statutory and/or consolidated accounts are submitted to the shareholder(s) for approval.

Each shareholder or its representative may peruse these financial documents at the registered office of the Company. If the Company is composed of more than twenty-five (25) shareholders, such right may only be exercised within a time period of fifteen (15) calendar days preceding the date set for the annual general meeting of shareholders.

Art. 28. Distribution of Profits. From the annual net profits of the Company at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the "Legal Reserve"). That allocation to the Legal Reserve will cease to be compulsory as soon and as long as such Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the nominal value of the issued capital of the Company. For the avoidance of doubt, the annual net profits shall be determined, and distributions on Shares shall be made as a consequence, in due consideration of any interest payment or other payments to be made on relevant debt instruments issued by the Company from time to time. After allocation to the Legal Reserve, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of, by allocating whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, to carry it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium in compliance with this article 28.



Distributions on Shares may be made out of (i) current net profits (as shown in interim accounts as of the date of distribution or repurchase and cancellation of an entire Class of Ordinary Shares in compliance with article 7 of these Articles of Incorporation), (ii) profits carried forward with respect to the respective Class of Ordinary Shares from relevant previous financial year(s), (iii) share premium attached to the Shares of the Class of Ordinary Shares, (iv) free reserves and (v) all other distributable sums (the "Distribution Amounts"). In any relevant financial year in which or in relation to which the Company resolves to make dividend distributions, drawn from the Distribution Amounts, the amount allocated to this effect shall be distributed as described below.

Each Class of Ordinary Share shall be entitled to receive such portion of the Distribution Amounts of a given financial year as set out below:

- with respect to the financial year 2010 and each tenth financial year thereafter (or such shorter applicable period such, that in light of previous cancellations of share classes, each Class of Ordinary Shares entitles to the profits of a different financial year), the holders of Class A Ordinary Shares shall be entitled to receive all the remainder of the Distribution Amounts after the holders of all other outstanding Classes of Ordinary Shares, including as the case may be the Non-Repurchased Class(es) of Ordinary Shares (as defined below), have received, out of the Distribution Amounts relating to the financial year 2010, a dividend equivalent to one (1) percent of the nominal value of the Classes of Ordinary Shares they hold;
- with respect to the financial year 2011 and each tenth financial year thereafter (or such shorter applicable period such, that in light of previous cancellations of share classes, each Class of Ordinary Shares entitles to the profits of a different financial year), the holders of Class B Ordinary Shares shall be entitled to receive all the remainder of the Distribution Amounts after the holders of all other outstanding Classes of Ordinary Shares, including as the case may be the Non-Repurchased Class(es) of Ordinary Shares (as defined below), have received, out of the Distribution Amounts relating to the financial year 2011, a dividend equivalent to one (1) percent of the nominal value of the Classes of Ordinary Shares they hold;
- with respect to the financial year 2012 and each tenth financial year thereafter (or such shorter applicable period such, that in light of previous cancellations of share classes, each Class of Ordinary Shares entitles to the profits of a different financial year), the holders of Class C Ordinary Shares shall be entitled to receive all the remainder of the Distribution Amounts after the holders of all other outstanding Classes of Ordinary Shares, including as the case may be the Non-Repurchased Class(es) of Ordinary Shares (as defined below), have received, out of the Distribution Amounts relating to the financial year 2012, a dividend equivalent to one (1) percent of the nominal value of the Classes of Ordinary Shares they hold;
- with respect to the financial year 2013 and each tenth financial year thereafter (or such shorter applicable period such, that in light of previous cancellations of share classes, each Class of Ordinary Shares entitles to the profits of a different financial year), the holders of Class D Ordinary Shares shall be entitled to receive all the remainder of the Distribution Amounts after the holders of all other outstanding Classes of Ordinary Shares, including as the case may be the Non-Repurchased Class(es) of Ordinary Shares (as defined below), have received, out of the Distribution Amounts relating to the financial year 2013, a dividend equivalent to one (1) percent of the nominal value of the Classes of Ordinary Shares they hold;
- with respect to the financial year 2014 and each tenth financial year thereafter (or such shorter applicable period such, that in light of previous cancellations of share classes, each Class of Ordinary Shares entitles to the profits of a different financial year), the holders of Class E Ordinary Shares shall be entitled to receive all the remainder of the Distribution Amounts after the holders of all other outstanding Classes of Ordinary Shares, including as the case may be the Non-Repurchased Class(es) of Ordinary Shares (as defined below), have received, out of the Distribution Amounts relating to the financial year 2014, a dividend equivalent to one (1) percent of the nominal value of the Classes of Ordinary Shares they hold;
- with respect to the financial year 2015 and each tenth financial year thereafter (or such shorter applicable period such, that in light of previous cancellations of share classes, each Class of Ordinary Shares entitles to the profits of a different financial year), the holders of Class F Ordinary Shares shall be entitled to receive all the remainder of the Distribution Amounts after the holders of all other outstanding Classes of Ordinary Shares, including as the case may be the Non-Repurchased Class(es) of Ordinary Shares (as defined below), have received, out of the Distribution Amounts relating to the financial year 2015, a dividend equivalent to one (1) percent of the nominal value of the Classes of Ordinary Shares they hold;
- with respect to the financial year 2016 and each tenth financial year thereafter (or such shorter applicable period such, that in light of previous cancellations of share classes, each Class of Ordinary Shares entitles to the profits of a different financial year), the holders of Class G Ordinary Shares shall be entitled to receive all the remainder of the Distribution Amounts after the holders of all other outstanding Classes of Ordinary Shares, including as the case may be the Non-Repurchased Class(es) of Ordinary Shares (as defined below), have received, out of the Distribution Amounts relating to the financial year 2016, a dividend equivalent to one (1) percent of the nominal value of the Classes of Ordinary Shares they hold;
- with respect to the financial year 2017 and each tenth financial year thereafter (or such shorter applicable period such, that in light of previous cancellations of share classes, each Class of Ordinary Shares entitles to the profits of a



different financial year), the holders of Class H Ordinary Shares shall be entitled to receive all the remainder of the Distribution Amounts after the holders of all other outstanding Classes of Ordinary Shares, including as the case may be the Non-Repurchased Class(es) of Ordinary Shares (as defined below), have received, out of the Distribution Amounts relating to the financial year 2017, a dividend equivalent to one (1) percent of the nominal value of the Classes of Ordinary Shares they hold;

- with respect to the financial year 2018 and each tenth financial year thereafter (or such shorter applicable period such, that in light of previous cancellations of share classes, each Class of Ordinary Shares entitles to the profits of a different financial year), the holders of Class I Ordinary Shares shall be entitled to receive all the remainder of the Distribution Amounts after the holders of all other outstanding Classes of Ordinary Shares, including as the case may be the Non-Repurchased Class(es) of Ordinary Shares (as defined below), have received, out of the Distribution Amounts relating to the financial year 2018, a dividend equivalent to one (1) percent of the nominal value of the Classes of Ordinary Shares they hold; and
- with respect to the financial year 2019 and each tenth financial year thereafter (or such shorter applicable period such, that in light of previous cancellations of share classes, each Class of Ordinary Shares entitles to the profits of a different financial year), the holders of Class J Ordinary Shares shall be entitled to receive all the remainder of the Distribution Amounts after the holders Non-Repurchased Class(es) of Ordinary Shares (as defined below), have received, out of the Distribution Amounts relating to the financial year 2019, a dividend equivalent to one (1) percent of the nominal value of the Non-Repurchased Class(es) of Ordinary Shares they hold.

If a Class of Ordinary Shares entitling to dividend distributions of more than one (1) percent of their nominal value in a given year has not been repurchased and cancelled within the relevant financial year referred to above, or if there are no Distribution Amounts available for advance payments of dividends during that given financial year, that Class of Ordinary Shares shall, for purposes of this article 28, be referred to as a «Non-Repurchased Class of Ordinary Shares».

Subject to the conditions fixed by the Laws, the Board of Managers may pay out an advance payment on dividends to the shareholders. The Board of Managers fixes the amount and the date of payment of any such advance payment in compliance with the waterfall provisions set out in this article 28.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation

Art. 29. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a decision of the shareholders, voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles of Incorporation, unless otherwise provided by law.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the shareholders, which will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company including the expenses of liquidation, the liquidation proceeds (the "Liquidation Proceeds") shall be distributed to the shareholders so as to achieve for the Shares the same economic return with the same rank as provided for in article 28 of these Articles of Incorporation.

Chapter VII. Applicable law

Art. 30. Applicable Law. All matters not governed by the Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Laws, in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at six thousand five hundred Euros (EUR 6,500.-).

The undersigned notary who knows and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-quatre sept juin.

Par-devant nous Maître Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Altor Fund III GP Limited, une société constituée et régie par les lois du Jersey, ayant son siège social au 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey JE4 OQH, ("L'associe"), en tant que general partner du Altor Fund III (No. 1) Limited Partnership et Altor Fund III (No. 2) Limited Partnership, et investment manager du Altor Fund III (No. 3) Limited ("Altor Fund III") (I' «Associé»),



représenté aux fins des présentes par Monsieur Jean Paul SchmitMadame Sara Lecomte, employée privée, demeurant professionnellement 15, Cote d'Eich, L-1450 Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 6 22 Juin 2011.

La prédite procuration restera annexée aux présentes.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de Altor Medical Device Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de douze mille cinq cents euro (EUR 12,.500,), dont le siège social est au 9A, Rue Gabriel Lippmann, L -5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et constituée suivant acte de Maître Grethen Leonie, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 Janvier 2011 (la «Société»). Les statuts n'ont pas encore été modifiés.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

- 1 Changement de la devise du capital souscrit de l'euro en couronne danoise par application du taux de change EUR 1,- = DKK 7,4592.
- 2 Conversion du capital souscrit existant de douze mille cinq cents euro (EUR 12.500,-) en quatre-vingt-treize mille deux cent quarante couronnes danoises (NOK 93.240.-).
 - 3 Changer la valeur nominale des parts sociales de un euro (EUR 1,-) à une couronne danoise (DKK 1,-).
- 4 Requalification de douze mille cinq cents parts sociales existantes en quatre-vingttreize mille deux cent quarante (93.240) parts sociales suite à la décision prise sous les points 2 et 3 de cet agenda.
- 5 Création de dix (10) catégories de parts sociales, dénommées les parts sociales ordinaires de catégorie A (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A»), les parts sociales ordinaires de catégorie B (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B»), les parts sociales ordinaires de catégorie C (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C»), les parts sociales ordinaires de catégorie D (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D»), les parts sociales ordinaires de catégorie E (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F»), les parts sociales Ordinaires de Catégorie G (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G»), les parts sociales Ordinaires de Catégorie H»), les parts sociales ordinaires de Catégorie H»), les parts sociales ordinaires de catégorie I (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I») et les parts sociales ordinaires de catégorie J (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie J») en sus des parts sociales existantes.
- 6 Conversion des quatre-vingt-treize mille deux cent quarante (93.240) parts sociales existantes en neuf mille trois cent vingt-deux (9.324) parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, neuf mille trois cent vingt-deux (9.324 Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, neuf mille trois cent vingt-deux (9.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C, neuf mille trois cent vingt-deux (9.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E, neuf mille trois cent vingt-deux (9.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F, neuf mille trois cent vingt-deux (9.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G, neuf mille trois cent vingt-deux (9.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I et en neuf mille trois cent vingt-deux (9.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie J.
- 7 Augmentation du capital souscrit d'un montant de trois cent soixante millions de couronnes danoises (DKK 360.000.000,-), consistant en capital souscrit d'un montant de trois millions six cent milles couronnes danoises (DKK 3.600.000,-) plus une prime d'émission d'un montant de trois cent cinquante-six millions quatre cent mille couronnes danoises (DKK 356.400.000,-) en vue de le porter de son montant actuel de quatre-vingt-treize mille deux cent quarante (DKK 93.240,-) à trois cent soixante millions quatre-vingt-treize milles deux cent quarante couronnes danoises (DKK 360.093.240,-).
- 8 Émission de trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C, trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D, trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E, trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G, trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H, trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I et trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I, d'une valeur nominale d'un couronne danoises (DKK 1,-) chacune, ayant les droits et privilèges indiqués dans les statuts tels que modifiés et refondus.
- 9 Acceptation de la souscription de ces nouvelles parts sociales de montant de trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C, trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E, trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F, trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F, trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H, trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H, trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I et trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I et trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I par l'Associé et acceptation de la libération intégrale de ces nouvelles parts sociales ensemble



avec une prime d'émission de trente-cinq millions six cent quarante mille couronnes danoises (DKK 35.640.000,-) pour un montant global de trois cent cinquante-six millions, quatre cent milles couronnes danoises (NOK 356.400.000,-)

10 Etablissement du montant du capital souscrit à trois millions six cent quatre-vingttreize mille, deux cent quarante couronnes danoises (3.693.240) représenté par trois cent soixante-dix-neuf mille, deux trois cent quarante vingt quatre (369.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, par trois cent soixante-neuf mille, trois cent vingt quatre trois cent soixante-neuf mille, deux cent quarante (369.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, par trois cent soixante-neuf mille, trois cent vingt quatre trois cent soixante-dix-neuf mille, deux cent quarante (369.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C, par trois cent soixante-neuf mille, trois cent vingt quatre trois cent soixante-neuf mille, deux cent quarante (369.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D, par trois cent soixante-neuf mille, trois cent vingt quatre trois cent soixante-neuf mille, trois cent vingt quatre trois cent soixante-neuf mille, trois cent vingt quatre trois cent soixante-dix-neuf mille, deux cent quarante (369.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F, par trois cent soixante-neuf mille, trois cent vingt quatre trois cent soixante-neuf mille, deux cent quarante (369.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I et par trois cent soixante-neuf mille, trois cent vingt quatre trois cent vingt quatre trois cent soixante-dix-neuf mille, deux cent quarante (369.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I et par trois cent soixante-neuf mille, trois cent vingt quatre trois cent soixante-dix-neuf mille, deux cent quarante (369.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I.

11 Modification et refonte des statuts de la Société afin notamment de (i) refléter les résolutions précédentes et (ii) déterminer les droits attachés à chaque catégorie de parts sociales.

12 Divers.

a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé décide de changer la devise du capital souscrit d'euro en couronne danoise par application du taux de change EUR 1,- = DKK 7,4592.

Deuxième résolution

L'Associé décide en conséquence de convertir le capital souscrit existant douze mille cinq cents parts sociales existantes en quatre-vingt-treize mille deux cent quarante (93.240) parts sociales suite à la décision prise sous les points 2 et 3 de cet agenda.

Troisième résolution

L'Associé décide de changer la valeur nominale des parts sociales de un euro (EUR 1,-) à une couronne danoise (DKK 1,-).

Quatrième résolution

L'Associé décide de requalifier les douze mille cinq cents parts sociales existantes en quatrevingt-treize mille deux cent quarante (93.240) parts sociales suite à la décision prise sous les points 2 et 3 de cet agenda

Cinquième résolution

L'Associé décide de créer dix (10) classes de parts sociales, dénommées Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C, Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D, Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E, Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F, Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G, Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H, Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I et Parts Sociales Ordinaires de Catégorie J en sus des parts sociales existantes.

Sixième résolution

L'Associé décide de convertir des quatre-vingt-treize mille deux cent quarante (93,240) parts sociales existantes en neuf mille trois cent vingt-deux quatre (9.324) parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, neuf mille trois cent vingt-deux quatre (9.324 Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, neuf mille trois cent vingt-deux quatre (9.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C, neuf mille trois cent vingt-deux quatre (9.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D, neuf mille trois cent vingt-deux quatre (9.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E, neuf mille trois cent vingt-deux quatre (9.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G, neuf mille trois cent vingt-deux quatre (9.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H, neuf mille trois cent vingt-deux quatre (9.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I et en neuf mille trois cent vingt-deux quatre (9.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie J.

Septième résolution

L'Associé décide d'augmenter le capital souscrit d'un montant de de trois cent soixante millions couronnes danoises (DKK 360.000.000.-), consistant en capital souscrit d'un montant de trois millions six cent milles couronnes danoises (DKK 3,600,000.-),-) plus un prime d'émission d'un montant de trois cent cinquante-six millions quatre cent mille



couronnes danoises (DKK 356,.400,.000.-),-) en vue de le porter de son montant actuel de quatre-vingt-treize mille deux cent quarante (DKK 93,.240,-) à trois cent soixante millions quatre-vingt-treize milles deux cent quarante couronnes danoises (DKK 360,.093,.240,-).

Huitième résolution

L'Associé décide d'émettre de trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C, trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D, trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E, trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G, trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G, trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H, trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I et trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie J, d'une valeur nominale d'un couronne danoises (DKK 1,-) chacune, ayant les droits et privilèges indiqués dans les statuts tels que modifiés et refondus.

Neuvième résolution Souscription - Paiement

Ensuite a comparu Altor Fund III GP Limited, une société constituée et régie par les lois du Jersey, ayant son siège social au 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey JE4 OQH, ("L'associe"), en tant que general partner de Altor Fund III (No. 1) Limited Partnership et Altor Fund III (No. 2) Limited Partnership, et investment manager du Altor Fund III (No. 3) Limited ("Altor Fund III") (le "Souscripteur"), représenté par Madame Sara Lecomte, employée privée, demeurant professionnellement 15,Cote d'Eich, L-1450 Luxembourg, précitée, en vertu d'une procuration donné le 6 22 Juin 2011, à Jersey, laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Le Souscripteur déclare souscrire à trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D, trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D, trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E, trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G, trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G, trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H, trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I et trois cent soixante mille (360.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie J d'une valeur nominale d'une couronne danoise (DKK 1,-) chacune, avec libération d'une prime d'émission globale de trois cent cinquante-six millions quatre cent mille couronnes danoises (DKK 356,.400,.000.-) à répartir à parts égales entre et à attacher à chaque catégorie de parts sociales

et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de trois cent soixante millions de couronnes danoises (DKK 360.000.000,-), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant par la production d'un certificat bancaire.

Les parts sociales nouvellement émises furent allouées à l'Associés comme indiqué ci-dessus.

Neuvième dixième résolution

L'Associé décide d'établir le montant du capital souscrit à trois millions six cent quatrevingt-treize mille, deux cent quarante couronnes danoises (3,.693,.240) représenté par trois cent soixante-neuf mille, trois cent vingt quatre trois cent soixante-dix-neuf mille, deux cent quarante (369,.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, par trois cent soixanteneuf mille, trois cent vingt quatre trois cent soixante-dix-neuf mille, deux cent quarante (369,.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, par trois cent soixante-neuf mille, trois cent vingt quatre trois cent soixante-dix-neuf mille, deux cent quarante (369,.324)Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C, par trois cent soixante-neuf mille, trois cent vingt quatre trois cent soixante-dix-neuf mille, deux cent quarante (369,.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D, par trois cent soixante-neuf mille, trois cent vingt quatre trois cent soixante-dixneuf mille, deux cent quarante (369,324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E, par trois cent soixante-neuf mille, trois cent vingt quatre trois cent soixantedix-neuf mille, deux cent quarante (369,.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F, par trois cent soixante-neuf mille, trois cent vingt quatre trois cent soixante-dix-neuf mille, deux cent quarante (369,.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G, par trois cent soixante-neuf mille, trois cent vingt quatre trois cent soixante-dix-neuf mille, deux cent quarante (369, 324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H, par trois cent soixante-neuf mille, trois cent vingt quatre trois cent soixante-dix-neuf mille, deux cent quarante (369,.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I et par trois cent soixante-neuf mille, trois cent vingt quatre trois cent soixantedix-neuf mille, deux cent quarante (369,324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie | d'une valeur nominale d'une couronne danoise (DKK 1,-) chacune.

Dixième onzième résolution

En suite de ce qui précède, l'Associé décide de modifier et de refondre les statuts de la Société afin notamment de (i) refléter les résolutions précédentes et (ii) déterminer les droits attachés à chaque catégorie de parts sociales, qui seront rédigés comme suit:



Chapitre I er . Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1 er . Forme, Dénomination. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, (les «Lois»), et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société peut comporter un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales ou plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés.

La Société adopte la dénomination «Altor Medical Device Holding S.à r.l.»

Art. 2. Siège Social. Le siège social de la Société est établi dans la commune de Munsbach.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la ville de Luxembourg par une décision des Gérants.

Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché du Luxembourg ou à l'étranger par décision des Gérants.

Dans l'hypothèse où les Gérants estiment que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements se sont produits ou sont imminents, la Société pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera régie par les Lois. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par les Gérants.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet l'acquisition, la détention et la cession de participations dans toute société et entreprise luxembourgeoise et/ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut fournir des prêts et financements sous quelque forme que ce soit ou consentir des garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit, au profit de sociétés et d'entreprises faisant partie du groupe de sociétés dont la Société fait partie.

La Société peut également investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission privée d'obligations, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription d'actions.

D'une façon générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute, à tout moment, par une résolution des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Lois ou par les Statuts, selon le cas, conformément à l'article 29 des Statuts.

Chapitre II. Capital, Parts sociales

Art. 5. Capital Émis. Le capital émis de la Société est fixé à trois millions six cent quatre-vingt-treize mille, deux cent quarante couronnes danoises (3,.693,.240) représenté par trois cent soixante-neuf mille, trois cent vingt quatre trois cent soixante-dix-neuf mille, deux cent quarante (369,.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, par trois cent soixanteneuf mille, trois cent vingt quatre trois cent soixante-dix-neuf mille, deux cent quarante (369,.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, par trois cent soixante-neuf mille, trois cent vingt quatre trois cent soixantedix-neuf mille, deux cent quarante (369,.324)Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C, par trois cent soixante-neuf mille, trois cent vingt quatre trois cent soixante-dix-neuf mille, deux cent quarante (369,.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D, par trois cent soixante-neuf mille, trois cent vingt quatre trois cent soixante-dix-neuf mille, deux cent quarante (369,324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E, par trois cent soixante-neuf mille, trois cent vingt quatre trois cent soixantedix-neuf mille, deux cent quarante (369,.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F, par trois cent soixante-neuf mille, trois cent vingt quatre trois cent soixante-dix-neuf mille, deux cent quarante (369,324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G, par trois cent soixante-neuf mille, trois cent vingt quatre trois cent soixante-dixneuf mille, deux cent quarante (369,.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H, par trois cent soixante-neuf mille, trois cent vingt quatre trois cent soixante-dix-neuf mille, deux cent quarante (369,.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I et par trois cent soixante-neuf mille, trois cent vingt quatre trois cent soixante-dix-neuf mille, deux cent quarante (369,.324) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie J (dénommées ensemble les «Catégories de Parts Sociales Ordinaires» ou les «Parts Sociales»), ayant une valeur nominale d'une couronne danoise (DKK 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées.

Les droits et obligations inhérents aux Parts Sociales sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou des Lois.

En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les parts sociales en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des parts sociales que la Société a rachetées à ses actionnaires, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux associés ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

Art. 6. Parts Sociales. Chaque part sociale donne droit à une voix.

Chaque part sociale est indivisible à l'égard de la Société.



Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un représentant commun désigné ou non parmi eux.

Lorsque la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci peut librement céder ses parts sociales.

Lorsque la Société compte plusieurs associés, les parts sociales sont librement cessibles entre eux et les parts sociales ne peuvent être cédées à des non-associés qu'avec l'autorisation des associés représentant au moins trois quart (3/4) du capital social.

La cession de parts sociales doit être constatée par un acte notarié ou par un acte sous seing privé. Une telle cession n'est opposable à la Société et aux tiers qu'après avoir été dûment notifiée ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du code civil luxembourgeois.

La propriété d'une part sociale emporte de plein droit acceptation des Statuts de la Société et des décisions valablement adoptées par les associés.

Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital; Rachat de propres Parts Sociales. Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou plusieurs fois, par une résolution des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

La Société peut acquérir ses propres Parts Sociales. L'acquisition sera faite en conformité avec les conditions et dans limites établie par la Loi et les Statuts et en considération de tout pacte d'associés conclu entre les associés de la Société de temps en temps.

La Société pourra en conséquence acquérir toutes (mais, afin d'éviter tout doute, pas une partie) des Parts Sociales d'une Catégorie de Parts Sociales Ordinaires donnée (i) lorsque le Conseil de Gérance le considère approprié, et (ii) en vue de leur annulation immédiate.

Le prix auquel la Catégorie de Parts Sociales Ordinaires appropriée sera rachetée est calculée par référence aux Sommes Distribuables attachées à la Catégorie de Parts Sociales Ordinaires appropriée à racheter en application des dispositions contenues à l'article 28 des Statuts, et incluront, en sus des Sommes Distribuables, la valeur nominal globale de la Catégorie de Parts Sociales Ordinaires appropriée rachetée et annulée.

Art. 8. Incapacité, Faillite ou Insolvabilité d'un Associé. L'incapacité, la faillite, l'insolvabilité ou tout autre événement similaire affectant les associés n'entraîne pas la mise en liquidation de la Société.

Chapitre III. Gérants, Commissaires aux comptes

Art. 9. Gérants. La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants qui n'ont pas besoin d'être associés (les «Gérant(s)»).

Si deux (2) Gérants sont nommés, ils géreront conjointement la Société.

Si plus de deux (2) Gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

Les Gérants seront nommés par les associés, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Les Gérants peuvent être renommés et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés.

Les associés pourront qualifier les gérants nommés de Gérants de catégorie A (les «Gérants de Catégorie A») ou Gérants de catégorie B (les «Gérants de Catégorie B»).

Les associés ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

Art. 10. Pouvoirs des Gérants. Les Gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par les Lois aux associés relèvent de la compétence des Gérants.

Art. 11. Délégation de Pouvoirs -Représentation de la Société. Les Gérants peuvent déléguer des pouvoirs ou des mandats spéciaux, ou confier des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou des comités de leur choix.

La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle du Gérant unique ou par la signature conjointe de deux Gérant(s) si plus d'un Gérant a été nommé.

Toutefois, si les associés ont qualifié les Gérants de Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B, la Société ne sera engagée vis-à-vis des tiers que par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par le(s) Gérant(s), mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 12. Réunions du Conseil de Gérance. Dans l'hypothèse où un Conseil de Gérance est formé, les règles suivantes s'appliqueront: Le Conseil de Gérance peut nommer parmi ses membres un président (le «Président»). Il peut également nommer un secrétaire qui n'a pas besoin d'être lui-même Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux du Conseil de Gérance (le «Secrétaire»).

Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil de Gérance doit être convoquée si deux (2) de ses membres le requièrent.



Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance, mais en son absence le Conseil de Gérance désignera un autre membre du Conseil de Gérance comme président pro tempore par un vote à la majorité des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de tous ceux qui ont le droit d'y assister, une convocation écrite devra être transmise, trois (3) jours calendaires au moins avant la date prévue pour la réunion du Conseil de Gérance, par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter. Il pourra être renoncé à cette convocation par un accord correctement consigné de chaque membre du Conseil de Gérance. Aucune convocation spéciale ne sera requise pour les réunions se tenant à des dates et des lieux déterminés préalablement par une résolution adoptée par le Conseil de Gérance.

Les réunions du Conseil de Gérance se tiendront à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil de Gérance pourra déterminer de temps à autre.

Tout Gérant peut se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant par un écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre Gérant comme son mandataire. Tout Gérant peut représenter un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié (1/2) des Gérants en fonction est présente ou représentée, sous réserve que dans l'hypothèse où des Gérants de Catégorie A ou des Gérants de Catégorie B ont été désignés, ce quorum ne sera atteint que si au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B sont présents.

Les décisions seront prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

Un ou plusieurs Gérants peuvent prendre part à une réunion par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres. Une telle participation sera considérée équivalente à une présence physique à la réunion.

Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est régulière et valable de la même manière que si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signé par un ou plusieurs Gérants.

Art. 13. Résolutions des Gérants. Les résolutions des Gérants doivent être consignées par écrit.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance seront signés par le Président de la réunion et par le Secrétaire (s'il y en a). Les procurations y resteront annexées.

Les copies ou les extraits des résolutions écrites ou les procès-verbaux, destinés à être produits en justice ou ailleurs, pourront être signés par le Gérant unique ou par deux (2) Gérants agissant conjointement si plus d'un Gérant a été nommé.

Art. 14. Rémunération et Dépenses. Sous réserve de l'approbation des associés, les Gérants peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

Art. 15. Conflits d'Intérêt. Si un ou plusieurs Gérants a ou pourrait avoir un intérêt personnel dans une transaction de la Société, ce Gérant devra en aviser les autres Gérants et il ne pourra ni prendre part aux délibérations ni émettre un vote sur une telle transaction.

Dans l'hypothèse d'un Gérant unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Gérant ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque (i) l'opération en question est conclue à des conditions normales de marché et (ii) si elle tombe dans le cadre des opérations courantes de la Société.

Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait qu'un ou plusieurs Gérants ou tout fondé de pouvoir de la Société y a un intérêt personnel, ou est gérant, collaborateur, membre, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise. Toute personne liée de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas en raison de cette affiliation à cette société ou entreprise, être automatiquement empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions.

Art. 16. Responsabilité des Gérants - Indemnisation. Les Gérants n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils prennent des engagements pour le compte de la Société.

Les Gérants sont uniquement responsables de l'accomplissement de leurs devoirs.

La Société indemnisera tout membre du Conseil de Gérance, fondé de pouvoir ou employé de la Société et, le cas échéant, leurs successeurs, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de Gérant(s), de fondé de pouvoir ou d'employé de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation,



exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

Art. 17. Commissaires aux Comptes. Sauf lorsque, conformément aux Lois, les comptes annuels et/ou les comptes consolidés de la Société doivent être vérifiés par un réviseur d'entreprises indépendant, les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables, peuvent et devront, dans les cas prévus par la loi, être contrôlés par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes associés.

Le(s) commissaire(s) aux compte(s) ou réviseur(s) d'entreprises indépendant(s) seront, le cas échéant, nommés par les Associés qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Leur mandat peut être renouvelé. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés sauf dans les cas où le réviseur d'entreprises indépendant peut seulement, par dispositions des Lois, être révoqué pour motifs graves.

Chapitre IV. Réunions des associés

Art. 18. Pouvoirs des Associés. Les associés exercent les pouvoirs qui leur sont dévolus par les Statuts et les Lois. Si la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci exerce les pouvoirs conférés par les Lois à l'assemblée générale des associés.

Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Art. 19. Assemblée Générale Annuelle des Associés. L'assemblée générale annuelle des associés, qui doit se tenir au cas où la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, aura lieu le troisième vendredi du mois de mai à 2 heures de l'aprèsmidi

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 20. Autres Assemblées Générales. Si la Société compte plusieurs associés, dans la limite de vingt-cinq (25) associés, les résolutions des associés peuvent être prises par écrit. Les résolutions écrites peuvent être constatées dans un seul ou plusieurs documents ayant le même contenu, signés par un ou plusieurs associés. Dès lors que les résolutions à adopter ont été envoyées par les Gérants aux associés pour approbation, les associés sont tenus, dans un dans un délai de quinze (15) jours calendaires suivant la réception du texte de la résolution proposée, d'exprimer leur vote par écrit en le retournant à la Société par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. Les exigences de quorum et de majorité imposées pour l'adoption de résolutions par l'assemblée générale s'applique mutatis mutandis à l'adoption de résolution écrites.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle des associés, se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché du Luxembourg, et pourra se tenir à l'étranger, chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par les Gérants, le requièrent.

Art. 21. Convocation des Assemblées Générales. A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent aussi se réunir en assemblées générales, conformément aux conditions fixées par les Statuts ou les Lois, sur convocation des Gérants, subsidiairement, du commissaire aux comptes (s'il y en existe), ou plus subsidiairement, des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social émis. La convocation envoyée aux associés indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des associés. L'ordre du jour d'une assemblée générale d'associés doit également, si nécessaire, indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée générale des associés et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Art. 22. Présence - Représentation. Tous les associés sont en droit de participer et de prendre la parole à toute assemblée générale des associés.

Un associé peut désigner par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire qui n'a pas besoin d'être lui-même associé.

Art. 23. Procédure. Toute assemblée générale des associés est présidée par le Président ou par une personne désignée par les Gérants, ou, faute d'une telle désignation par les Gérants, par une personne désignée par l'assemblée générale des associés.

Le Président de l'assemblée générale des associés désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des associés élit un (1) scrutateur parmi les personnes participant à l'assemblée générale des associés.

Le Président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale.

Art. 24. Vote. Lors de toute assemblée générale des associés autre qu'une assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum



et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, les résolutions seront adoptées par les associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte sur première convocation (ou consultation par écrit), les associés seront de nouveau convoqués (ou consultés) et les résolutions seront adoptées à la majorité simple, indépendamment du nombre de parts sociales représentées.

Lors de toute assemblée générale des associés, convoquée conformément aux Statuts ou aux Lois, en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, la majorité exigée sera d'au moins la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital.

Art. 25. Procès-Verbaux. Les procès-verbaux des assemblées générales doivent être signés par les associés présents et peuvent être signés par tous les associés ou mandataires d'associés qui en font la demande.

Les résolutions adoptées par l'associé unique seront établies par écrit et signées par l'associé unique.

Les copies ou extraits des résolutions écrites adoptées par les associés, ainsi que les procès-verbaux des assemblées générales à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Gérant unique ou par deux Gérants au moins agissant conjointement dès lors que plus d'un Gérant aura été nommé.

Chapitre V. Exercice social, Comptes annuels, Distribution des bénéfices

Art. 26. Exercice Social. L'exercice social de la Société commence le 1 ^{er} janvier et s'achève le dernier jour de décembre de chaque année.

Art. 27. Approbation des Comptes Annuels. A la clôture de chaque exercice social, les comptes sont arrêtés et les Gérants dressent l'inventaire des divers éléments de l'actif et du passif ainsi que le compte de résultat conformément aux l ois

Les comptes annuels et/ou les comptes consolidés sont soumis aux associés pour approbation.

Tout associé ou son mandataire peut prendre connaissance des documents comptables au siège social de la Société. Si la Société compte plus de vingt-cinq (25) associés, ce droit ne pourra être exercé que dans les quinze (15) jours calendaires qui précèdent l'assemblée générale annuelle des associés.

Art. 28. Distribution des Bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société, il sera prélevé au moins cinq pour cent (5 %) qui seront affectés, chaque année, à la réserve légale (la «Réserve Légale»), conformément à la loi.

Cette affectation à la Réserve Légale cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital émis de la Société. Afin d'éviter tout doute, les bénéfices annuels nets seront déterminés, et les distributions sur les Parts Sociales seront faites en conséquences, en considérations de tout paiement d'intérêt ou autres paiements à réaliser sur les instruments de dette appropriés émis par la Société de temps en temps.

Après affectation à la Réserve Légale, l'assemblée générale des associés déterminera la façon dont le solde des bénéfices annuels nets sera affecté par versement de la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant au prochain exercice social ou en le distribuant, avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission en conformité avec l'article 28.

Les Distributions sur Parts Sociales peuvent êtres faites à partir (i) des bénéfices nets actuels (tels qu'ils figurent dans des comptes intérimaires à la date de la distribution ou du rachat et de l'annulation d'une Catégorie de Parts Sociales Ordinaires entière conformément à l'article 7 des Statuts), (ii) des bénéfices reportés en rapport avec les Catégories de Parts Sociales Ordinaires des exercices sociaux précédents appropriés, (iii) des primes d'émissions attachées aux Parts Sociales de la Catégorie de Parts Sociales Ordinaires, (iv) les réserves libres et (v) toutes autres sommes distribuables (les «Sommes Distribuables»). Pour chaque exercice social pour lequel ou en rapport avec lequel la Société décide de distribuer des dividendes, tirés des Sommes Distribuables, the montant affecté à cet effet sera distribué comme prescrit ci-dessous.

Chaque Catégorie de Parts Sociales Ordinaires donnera droit à une telle portion des Sommes Distribuables d'un exercice social donné comme indiqué ci-dessous:

- Pour l'exercice social 2010 et chaque dixième exercice social suivant (ou une période applicable plus courte de sorte qu'aux vues de précédentes annulations de catégories de parts sociales, chaque Catégorie de Parts Sociales Ordinaires donne droit aux bénéfices d'un exercice social différent), les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A auront le droit de recevoir tout le solde des Sommes Distribuables après que les détenteurs de toutes les autres Catégories de Parts Sociales Ordinaires restantes, en ce compris le cas échéant la/les Catégorie(s) de Parts Sociales Ordinaires Non-Rachetée(s) (tel que définies ci-dessous), auront reçu des Sommes Distribuables se rapportant à l'exercice social 2010, un dividende équivalent à un (1) pourcent de la valeur nominale des Catégories de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent:
- Pour l'exercice social 2011 et chaque dixième exercice social suivant (ou une période applicable plus courte de sorte qu'aux vues de précédentes annulations de catégories de parts sociales, chaque Catégorie de Parts Sociales Ordinaires donne droit aux bénéfices d'un exercice social différent), les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B auront le droit de recevoir tout le solde des Sommes Distribuables après que les détenteurs de toutes les autres Catégories de Parts Sociales Ordinaires restantes, en ce compris le cas échéant la/les Catégorie(s) de Parts Sociales Ordinaires



Non-Rachetée(s) (tel que définies ci-dessous), auront reçu des Sommes Distribuables se rapportant à l'exercice social 2011, un dividende équivalent à un (1) pourcent de la valeur nominale des Catégories de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent;

- Pour l'exercice social 2012 et chaque dixième exercice social suivant (ou une période applicable plus courte de sorte qu'aux vues de précédentes annulations de catégories de parts sociales, chaque Catégorie de Parts Sociales Ordinaires donne droit aux bénéfices d'un exercice social différent), les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C auront le droit de recevoir tout le solde des Sommes Distribuables après que les détenteurs de toutes les autres Catégories de Parts Sociales Ordinaires restantes, en ce compris le cas échéant la/les Catégorie(s) de Parts Sociales Ordinaires Non-Rachetée(s) (tel que définies ci-dessous), auront reçu des Sommes Distribuables se rapportant à l'exercice social 2012, un dividende équivalent à un (1) pourcent de la valeur nominale des Catégories de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent;
- Pour l'exercice social 2013 et chaque dixième exercice social suivant (ou une période applicable plus courte de sorte qu'aux vues de précédentes annulations de catégories de parts sociales, chaque Catégorie de Parts Sociales Ordinaires donne droit aux bénéfices d'un exercice social différent), les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D auront le droit de recevoir tout le solde des Sommes Distribuables après que les détenteurs de toutes les autres Catégories de Parts Sociales Ordinaires restantes, en ce compris le cas échéant la/les Catégorie(s) de Parts Sociales Ordinaires Non-Rachetée(s) (tel que définies ci-dessous), auront reçu des Sommes Distribuables se rapportant à l'exercice social 2013, un dividende équivalent à un (1) pourcent de la valeur nominale des Catégories de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent;
- Pour l'exercice social 2014 et chaque dixième exercice social suivant (ou une période applicable plus courte de sorte qu'aux vues de précédentes annulations de catégories de parts sociales, chaque Catégorie de Parts Sociales Ordinaires donne droit aux bénéfices d'un exercice social différent), les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E auront le droit de recevoir tout le solde des Sommes Distribuables après que les détenteurs de toutes les autres Catégories de Parts Sociales Ordinaires restantes, en ce compris le cas échéant la/les Catégorie(s) de Parts Sociales Ordinaires Non-Rachetée(s) (tel que définies ci-dessous), auront reçu des Sommes Distribuables se rapportant à l'exercice social 2014, un dividende équivalent à un (1) pourcent de la valeur nominale des Catégories de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent;
- Pour l'exercice social 2015 et chaque dixième exercice social suivant (ou une période applicable plus courte de sorte qu'aux vues de précédentes annulations de catégories de parts sociales, chaque Catégorie de Parts Sociales Ordinaires donne droit aux bénéfices d'un exercice social différent), les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F auront le droit de recevoir tout le solde des Sommes Distribuables après que les détenteurs de toutes les autres Catégories de Parts Sociales Ordinaires restantes, en ce compris le cas échéant la/les Catégorie(s) de Parts Sociales Ordinaires Non-Rachetée(s) (tel que définies ci-dessous), auront reçu des Sommes Distribuables se rapportant à l'exercice social 2015, un dividende équivalent à un (1) pourcent de la valeur nominale des Catégories de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent;
- Pour l'exercice social 2016 et chaque dixième exercice social suivant (ou une période applicable plus courte de sorte qu'aux vues de précédentes annulations de catégories de parts sociales, chaque Catégorie de Parts Sociales Ordinaires donne droit aux bénéfices d'un exercice social différent), les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G auront le droit de recevoir tout le solde des Sommes Distribuables après que les détenteurs de toutes les autres Catégories de Parts Sociales Ordinaires restantes, en ce compris le cas échéant la/les Catégorie(s) de Parts Sociales Ordinaires Non-Rachetée(s) (tel que définies ci-dessous), auront reçu des Sommes Distribuables se rapportant à l'exercice social 2016, un dividende équivalent à un (1) pourcent de la valeur nominale des Catégories de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent;
- Pour l'exercice social 2017 et chaque dixième exercice social suivant (ou une période applicable plus courte de sorte qu'aux vues de précédentes annulations de catégories de parts sociales, chaque Catégorie de Parts Sociales Ordinaires donne droit aux bénéfices d'un exercice social différent), les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H auront le droit de recevoir tout le solde des Sommes Distribuables après que les détenteurs de toutes les autres Catégories de Parts Sociales Ordinaires restantes, en ce compris le cas échéant la/les Catégorie(s) de Parts Sociales Ordinaires Non-Rachetée(s) (tel que définies ci-dessous), auront reçu des Sommes Distribuables se rapportant à l'exercice social 2017, un dividende équivalent à un (1) pourcent de la valeur nominale des Catégories de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent;
- Pour l'exercice social 2018 et chaque dixième exercice social suivant (ou une période applicable plus courte de sorte qu'aux vues de précédentes annulations de catégories de parts sociales, chaque Catégorie de Parts Sociales Ordinaires donne droit aux bénéfices d'un exercice social différent), les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I auront le droit de recevoir tout le solde des Sommes Distribuables après que les détenteurs de toutes les autres Catégories de Parts Sociales Ordinaires restantes, en ce compris le cas échéant la/les Catégorie(s) de Parts Sociales Ordinaires Non-Rachetée(s) (tel que définies ci-dessous), auront reçu des Sommes Distribuables se rapportant à l'exercice social 2018, un dividende équivalent à un (1) pourcent de la valeur nominale des Catégories de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent; et



- Pour l'exercice social 2019 et chaque dixième exercice social suivant (ou une période applicable plus courte de sorte qu'aux vues de précédentes annulations de catégories de parts sociales, chaque Catégorie de Parts Sociales Ordinaires donne droit aux bénéfices d'un exercice social différent), les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie J auront le droit de recevoir tout le solde des Sommes Distribuables après que les détenteurs de la/des Catégorie(s) de Parts Sociales Ordinaires Non-Rachetée(s) (tel que définies ci-dessous), auront reçu des Sommes Distribuables se rapportant à l'exercice social 2019, un dividende équivalent à un (1) pourcent de la valeur nominale de la /des Catégorie(s) de Parts Sociales Ordinaires Non-Rachetée(s) qu'ils détiennent.

Si une Catégorie de Parts Sociales Ordinaires donnant droit à des distributions de dividende de plus d'un (1) pourcent de leur valeur nominale durant un exercice social donné n'a pas été entièrement rachetée et annulée durant l'exercice social approprié mentionné ci-dessous, ou s'il n'y a pas de Sommes Distribuables disponibles pour des paiements anticipés de dividendes durant cet exercice social donné, cette Catégorie de Parts Sociales Ordinaires sera, pour les besoins de cet article 28, désignée comme une «Catégorie de Parts Sociales Ordinaires Non-Rachetée».

Sous réserve des conditions fixées par les Lois, le Conseil de Gérance peut procéder au versement d'un acompte sur dividendes aux associés. Le Conseil de Gérance déterminera le montant ainsi que la date de paiement de tels acomptes en conformité avec les dispositions contenues dans cet article 28.

Chapitre VI. - Dissolution, Liquidation

Art. 29. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par une décision prise par les associés, votant avec les mêmes conditions de quorum et de majorité que pour la modification des Statuts, sauf disposition légal contraire.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs nommé(s) par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments. Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, et de tous les frais de liquidation, le boni net de liquidation (le «Boni de Liquidation») sera distribué aux associés de manière à atteindre pour les Parts Sociales le même résultat économique avec le même rang tel que prévu à l'article 28 des Statuts.

Chapitre VII. Loi applicable

Art. 30. Loi Applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément aux Lois, en particulier à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à six mille cinq cents Euros (EUR 6.500,-).

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ciavant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec, le notaire soussigné, notaire le présent acte.

Signé: S. LECOMTE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 29 juin 2011. Relation: LAC/2011/29323. Reçu soixante-quinze euros (75,-€).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1 ^{er} juillet 2011.

Référence de publication: 2011094266/1096.

(110107346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Batex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 123.180.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011103370/10.

(110118577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.



Baypower S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 80.041.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BAYPOWER S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011103371/11.

(110118301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

BE Investco Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 17.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 112.259.

Par résolutions signées en date du 12 juillet 2011, l'associé unique a décidé de nommer Wilhelmina von Alwyn - Steennis, avec adresse professionnelle au 26, Esplanade, JE2 3QA St Helier, Jersey, au mandat de Gérant de classe B avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103372/13.

(110117991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Captain Luxco 1 S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 160.911.

Par résolutions circulaires du conseil d'administration signées en date du 23 mai 2011, les administrateurs ont décidé de transférer le siège social de la société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 44, Avenue John Fitzgerald Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet au 7 juillet 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103398/13.

(110117997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Captiva Capital (Luxembourg) Partners II S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 110.423.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103400/10.

(110117861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Captain Luxco 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 160.922.

Par résolutions circulaires du conseil de gérance signées en date du 23 mai 2011, les gérants ont décidé de transférer le siège social de la société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 44, Avenue John Fitzgerald Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet au 7 juillet 2011.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 19 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103399/13.

(110117996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Captiva Capital (Luxembourg) Partners S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 103.884.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103401/10.

(110117862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Captiva Capital Luxembourg Partners III S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 127.571.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103402/10.

(110117863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Captiva Capital Partners II S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 110.556.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103403/10.

(110117859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Captiva Capital Partners III S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 128.377.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103404/10.

(110117860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Captiva Capital Partners S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 103.399.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103405/10.

(110117864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.



Cedar Logistics S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 105.320.

Société constituée en date du 5 mars 2008, selon acte dressé par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2008, relation LAC/2008/10035, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations no. 872 du 9 avril 2008.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Cedar Logistics (Lux) S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2011103406/16.

(110118406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Celialux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 148.752.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011103407/10.

(110118258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Centrum Alexa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 134.510.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011103408/9.

(110117712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Global Pharm Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 161.892.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty-seventh of June.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

"ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IV LIMITED PARTNERSHIP", a partnership organized under the laws of the State of Delaware, with registered office at c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29 th Floor, Boston, MA 02109, United States, and registered with the Delaware Division of Corporations under number 4380979.

here represented by Mrs Linda HARROCH, maître en droit, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Boston, on 24 June 2011.

Said proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in his hereabove stated capacities, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which he declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:



1. Corporate form and Name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of "Global Pharm Holding S.à r.l." (the "Company"), a private limited company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

- 2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
 - 2.2 The Registered Office may be transferred:
 - 2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:
 - (a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or
 - (b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or
- 2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles including Article 13.4 and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").
- 2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.
 - 2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3.Objects. The objects of the Company are:

- 3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;
- 3.2 to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;
- 3.3 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;
- 3.4 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;
- 3.5 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities:
- 3.6 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;
- 3.7 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.7 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;
- 3.8 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;



3.9 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favor of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

- 5.1 The Company's share capital is set at thirty thousand US dollars (USD 30,000.00) represented by thirty thousand (30,000) ordinary shares of one US dollar (USD 1.00) each, divided into (i) three thousand (3,000) ordinary shares of class A (the "Class A Shares"); (ii) three thousand (3,000) ordinary shares of class B (the "Class B Shares"), (iii) three thousand (3,000) ordinary shares of class C (the "Class C Shares"), (iv) three thousand (3,000) ordinary shares of class D (the "Class B Shares"), (vi) three thousand (3,000) ordinary shares of class F (the "Class F Shares"), (vii) three thousand (3,000) ordinary shares of class G (the "Class G Shares"), (viii) three thousand (3,000) ordinary shares of class I (the "Class I Shares") and (x) three thousand (3,000) ordinary shares of class J (the "Class J Shares") and all together referred to as the "Shares").
- 5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles.
- 5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision need not allocate any amount contributed to the contributor.
- 5.4 The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.
- 5.5 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares (except from the Class A Shares) including by the cancellation of one or more entire Classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such Class(es). In the case of repurchases and cancellations of classes of Shares such cancellations and repurchases of Shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class J).
- 5.6 The company may redeem its own Shares subject to the conditions of the applicable law and in the following order of priority: (i) no class B shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class C shares outstanding, (ii) no class C shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class D shares outstanding, (iii) no class D shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class E shares outstanding, (iv) no class E shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class F shares outstanding, (v) no class F shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class G shares outstanding, (vii) no class G shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class I shares outstanding, (viii) no class I shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class I shares outstanding, (viii) no class I shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class I shares outstanding, (viii) no class I shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class I shares outstanding, (viii) no class I shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any class I shares outstanding.
- 5.7 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of Shares (in the order provided for in article 6.3), such Class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the general meeting of shareholders) and the holders of Shares of the repurchased and cancelled Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class held by them and cancelled.
- 5.7.1 The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.
- 5.7.2 The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the board of managers and approved by the general meeting of the shareholders on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes J, I, H, G, F, E, D, C and B shall be the Available Amount of the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the general meeting of the shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.
- 5.7.3 Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant Class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

6. Indivisibility of shares.

6.1 Each Share is indivisible.



6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

- 7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.
- 7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:
- 7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;
- 7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;
 - 7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

8. Management.

- 8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.
 - 8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".
- 8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").
- 8.4 A Manager may be removed at any time for any legitimate reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.
- **9. Powers of the managers.** The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action, which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.
- **10. Representation.** Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:
 - 10.1 if the Company has a Sole Manager, the Sole Manager;
 - 10.2 if the Company has more than one Manager, any two Managers;
 - 10.3 any person to whom such power has been delegated in accordance with Article 11.
- 11. Agent of the managers. The Sole Manager or, if the Company has more than one Manager, any manager may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Board meetings.

- 12.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.
- 12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.
- 12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 12.5.
- 12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.
- 12.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment (initiated from Luxembourg) provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.
- 12.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or



several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned. For the avoidance of doubt, written resolution shall be avoided in case the Company has to decide any important or strategic decisions.

12.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

13. Shareholders' resolutions.

- 13.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.
- 13.2 Subject as provided in Articles 13.3, 13.4 and 13.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultations, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.
- 13.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.
- 13.4 Subject as provided in Article 13.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.
- 13.5 A resolution to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed by at least half of the Shareholders representing three quarters of the Shares.
- 13.6 A meeting of shareholders may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.
- 13.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.
- 13.8 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a meeting of Shareholders provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on 1 st January and ends on the 31 st December of each year.

15. Distributions on shares.

- 15.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.
- 15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.
- 15.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to. be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).
 - 15.4 In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid as follows:
- 15.4.1 an amount equal to 0.25% of the nominal value of each Share shall be distributed equally to all shareholders pro rata to their shares regardless of class, then
- 15.4.2 the balance of the total Available Amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last class in the reverse alphabetical order (i.e. first Class J shares, then if no Class J shares are in existence, Class I shares and in such continuation until only Class B shares are in existence).

16. Dissolution and Liquidation.

- 16.1 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 13. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.
- 16.2 After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set for dividend distributions as set out under article 15.4.
- 17. Definition. Available Amount: means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extend the shareholder would have been entitled to dividend distributions according to Art. 15 of the by-



laws, increased by (i) any freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA= Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

P = any freely distributable reserves

 CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled

L= losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles.

Interim Accounts means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

Interim Account Date means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares.

18. Interpretation and Luxembourg law.

18.1 In these Articles:

18.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.
 - 18.1.2 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.
 - 18.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

Subscription and Payment

The thirty thousand (30,000) shares have been subscribed by "Advent Latin American Private Equity Fund IV Limited Partnership", prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of thirty thousand US dollars (USD 30,000.00), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2011.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand euro.

Resolutions of the sole partner

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as fully convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has passed the following resolutions:

- 1. The registered office of the Company shall be at 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
- 2. The following persons are appointed managers of the Company for an indefinite period:
- Mr Desmond MITCHELL, company director, born on August 24, 1957 in Wells, England, residing at 41 Rue Siggy vu Letzebuerg, L-1933 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- Mr Michael J. RISTAINO, company vice president, born on October 8, 1961 in Massachusetts, United States of America; residing at 75, State Street, 29 th Floor, Boston, MA 02109, United States of America;
- Ms Maike KIESELBACH, director, born on 26 February 1973, in Worms, Germany, residing at 32, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and
- Mrs Isabelle LAPIETRA, accountant, born on 25 January 1974 in Luxembourg, residing at 15,rue de Saint-Hubert, B-6927 Tellin, Belgium.



Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-sept juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU

"ADVENT LATIN AMERICAN PRIVATE EQUITY FUND IV LIMITED PARTNERSHIP", un partnership régi par les lois de l'Etat de Delaware Delaware, ayant son siege social au c/o Advent International Corporation, 75 State Street, 29 th Floor, Boston, MA 02109, USA, et immatriculé auprès du Delaware Division of Corporations sous le numéro 4380979,

ici représentée par Madame Linda HARROCH, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Boston le 24 juin 2011.

La procuration, signée ne varietur par la mandataire du comparant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

1. Forme et Nom. Ce document constitue les statuts (les «statuts») de «Global Pharm Holding S.à r.l.» (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg notamment la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi de 1915»).

2. Siège social.

- 2.1 Le siège social de la Société (le «Siège Social») est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
- 2.2 Le Siège Social peut être transféré:
- 2.2.1 en tout autre endroit au sein de la même commune du Grand-Duché de Luxembourg par:
- (a) L'associé Unique (tel que défini à l'Article 8.2) si la Société est administrée par un Associé Unique; ou
- (b) Le Conseil de Gérance (tel que défini à l'Article 8.3) si la Société administrée par un Conseil de Gérance; ou
- 2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (au sein de la même commune ou non) par résolution des associés de la Société (une «Résolution des Associés») prise en conformité avec ces Statuts notamment l'article 13.4 et les lois en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg notamment la Loi de 1915 (la «Loi Luxembourgeoise»).
- 2.3 Au cas où des événements d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire de siège social, restera de nationalité luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par l'Associé Unique ou le Conseil de gérance, le cas échéant.
 - 2.4 La Société peut ouvrir des bureaux ou des succursales au sein du Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

3. Objet. L'objet de la Société est:

- 3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes entités dans lesquelles la Société a un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (soit par souscription originale, offre publique, achat, échange ou autre) la totalité ou une partie du capital, des actions, des obligations, des bons ou autres titres émis ou garantis par toute personne et tout autre actif et de les détenir en tant qu'investissements, de les vendre, de les échanger et d'en disposer;
- 3.2 de détenir toutes actions, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, octroyer des options sur, ou négocier la totalité ou une partie des biens et droits de la Société;
- 3.3 de réaliser tout commerce ou affaires de toutes sortes et d'acquérir, entreprendre ou poursuivre tout ou une partie des affaires, des biens et/ou passifs de toute personne réalisant des affaires;
- 3.4 d'investir et de négocier de l'argent et les fonds de la Société de quelque manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) estime adéquate et de prêter de l'argent et d'octroyer crédit à toute personne avec ou sans garantie;
- 3.5 d'emprunter, lever ou garantir le paiement de sommes d'argent de quelque manière que l'Administrateur Unique ou le Conseil de Gérance estime adéquate, incluant l'émission (dans le cadre permis par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et autres titres ou instruments financiers, perpétuels ou autre, convertibles ou non, à payer ou non sur la totalité



ou une partie des biens de la Société (présents et futurs) ou sur son capital non encore libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

- 3.6 d'acquérir tout intérêt dans, fusionner avec, ou entrer dans tout partenariat ou accord relatif au partage de profits, l'union d'intérêts, la coopération, la participation en société, la concession mutuelle ou autre, avec toute personne, incluant tout employé de la Société;
- 3.7 de conclure toute garantie ou tout engagement d'indemniser, et de fournir toute sûreté incluant les garanties et octroi de sûretés pour la réalisation d'obligations et le paiement de toute somme d'argent (incluant le capital, le principal, les primes, dividendes, intérêts, commissions, charges, escomptes ou tous coûts relatifs ou dépenses sur actions ou autre titres) par toute personne incluant toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne étant membre ou ayant un intérêt direct ou indirect dans la Société ou étant associée avec la Société dans toute activité ou entreprise, que la Société en reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), soit par engagement personnel ou hypothèque, sûreté ou privilège sur tout ou une partie du fonds de commerce, des biens, des actifs ou du capital non encore libéré de la Société (présent et futur) ou par tout autre moyen; pour les besoins du présent Article 3.9 "garantie" inclut toute obligation, quel qu'en soit le libellé, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de (incluant l'avance d'argent, l'achat ou la souscription d'actions ou autres titres et l'achat d'actifs ou de services), d'indemniser et maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de payement, ou d'être responsable, de toute autre manière, des dettes de toute autre personne;
- 3.8 de faire toute chose prévue aux paragraphes du présent Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que commettant, agent, le contractant, fiduciaire ou autre; (c) par l'intermédiaire de fiduciaires, agents, sous-contractants ou autres; (d) seul ou avec d'autre(s) personne(s);
- 3.9 de faire toutes choses (incluant conclure, réaliser ou délivrer des contrats, actes, accords et arrangements avec ou en faveur de toute personne) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) considère comme incitant ou propice à l'accomplissement de tout ou partie de l'objet social de la Société, ou l'exercice de tout ou partie des pouvoirs de celle-ci;

SOUS RESERVE que la Société n'entrera jamais dans aucune opération qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui exigerait une licence professionnelle conformément à la Loi Luxembourgeoise, sans l'autorisation requise par celle-ci.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

- 5.1 Le capital social de la Société est de trente mille dollars US (USD 30.000,00), représenté par trente mille (30.000) parts sociales, d'une valeur d'un dollar US (USD 1.-) chacune divisées en (i) trois mille (3.000) parts sociales ordinaires de catégorie A (Les "Parts Sociales de Catégorie A"); (ii) trois mille (3.000) parts sociales ordinaires de catégorie B (Les "Parts Sociales de Catégorie B"); (iii) trois mille (3.000) parts sociales ordinaires de catégorie C (Les "Parts Sociales de Catégorie C"); (iv) trois mille (3.000) parts sociales ordinaires de catégorie D (Les "Parts Sociales de Catégorie D"); (v) trois mille (3.000) parts sociales ordinaires de catégorie E (Les "Parts Sociales de Catégorie E"); (vi) trois mille (3.000) parts sociales ordinaires de catégorie F (Les "Parts Sociales de Catégorie F"); (vii) trois mille (3.000) parts sociales ordinaires de catégorie G (Les "Parts Sociales de Catégorie G"); (viii) trois mille (3.000) parts sociales ordinaires de catégorie I (Les "Parts Sociales de Catégorie I") et (x) trois mille (3.000) parts sociales ordinaires de catégorie I (Les "Parts Sociales de Catégorie J", toutes ces parts sociales étant collectivement référencées comme les "Parts Sociales"); chacune ayant une valeur nominale d'un dollar US (USD 1.) et ayant les droits et obligations tel que prévus par les Statuts. Dans les présents Statuts, "Associés" signifie les détenteurs au moment opportun de Parts Sociales et "Associé" devra être interprété conformément.
- 5.2 La Société peut établir un compte de prime d'émission (le «Compte de Prime d'Emission») sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions visant à utiliser le Compte de Prime d'Emission doivent être prises par les Associé(s) conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts.
- 5.3 La Société peut, sans restriction, accepter de l'equity ou d'autres contributions sans émettre de Parts Sociales ou d'autres titres en contrepartie de celles-ci et peut inscrire ces contributions sur un ou plusieurs comptes. Les décisions relatives à l'utilisation de l'un de ces comptes doivent être prises par les Associé(s) conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts. Pour éviter tout doute une telle décision ne doit allouer aucune des contributions au contributeur.
- 5.4 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts.
- 5.5 Le capital social de la Société pourra être réduit par l'annulation de Parts Sociales (à l'exception des Parts Sociales de Catégorie A) y compris par l'annulation de l'entièreté d'une ou de plusieurs Catégorie(s) de Parts Sociales, par le rachat et l'annulation de toutes les Parts Sociales émises de cette/ces classe(s). En cas de rachats et d'annulations de catégorie de Parts Sociales, de tels annulations et rachats de Parts Sociales seront faits dans l'ordre alphabétique inverse (commençant avec la catégorie J).
- 5.6 La Société pourra racheter ses propres Parts Sociales dans les conditions requises par la loi et dans l'ordre de priorité suivant: (i) aucune des Parts Sociales de Catégorie B ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie C, (ii) aucune des Parts Sociales de Catégorie C ne pourra être rachetée si la



Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie D, (iii) aucune des Parts Sociales de Catégorie D ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie E (iv) aucune des Parts Sociales de Catégorie E ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie F, (v) aucune des Parts Sociales de Catégorie F ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie G, (vi) aucune des Parts Sociales de Catégorie G ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie H, (vii) aucune des Parts Sociales de Catégorie H ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie I, (viii) aucune des Parts Sociales de Catégorie I ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie J.

- 5.7 Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une catégorie de Parts Sociales (dans l'ordre établi à l'article 6.3), une telle catégorie de Parts Sociales donne droit à son détenteur au pro rata de leurs détention dans cette catégorie, au Montant Disponible (dans la limite cependant du Montant Total d'Annulation tel que déterminé par l'assemblée générale des associés) et les détenteurs de parts sociales de la catégorie de Parts Sociales rachetée et annulée recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale (tel que définie ci-après) pour chaque Part Sociale de la Catégorie concernée détenue par eux et annulée.
- 5.7.1 La Valeur d'Annulation par Part Sociale sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Parts Sociales émises dans la catégorie de Parts Sociales devant être rachetée et annulé.
- 5.7.2 Le Montant Total d'Annulation sera un montant déterminé par le conseil de gérance et approuvé par l'assemblée générale des associés sur la base de Comptes Intérimaires concernés. Le Montant Total d'Annulation pour chacune des Classes J, I, H, G, F, E, D, C et B sera le Montant Disponible de la catégorie concernée au moment de l'annulation de cette catégorie sauf autrement décidé par l'assemblée générale des associés selon la procédure prévue pour une modification des Statuts à condition toutefois que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.
- 5.7.3 A compter du rachat et de l'annulation des parts sociales de la catégorie concernée, la Valeur d'Annulation par Part Sociale sera due et payable par la Société.

6. Indivisibilité des parts sociales.

- 6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.
- 6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plusieurs personnes sous réserve que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit à la Société lequel d'entre eux devra être considéré comme leur représentant; la Société s'adressera à ce représentant comme s'il était l'unique associé au regard de cette Part Sociale notamment eu égard à l'exercice du droit de vote, aux dividendes ainsi qu'à tous autres droits à paiement.

7. Transfert des parts.

- 7.1 Dans l'hypothèse où la Société ne comprend qu'un seul Associé, les Parts Sociales seront librement transmissibles.
- 7.2 Dans l'hypothèse où la Société comprend plusieurs Associés:
- 7.2.1 Les Parts Sociales ne sont pas transmissibles autrement qu'à cause de mort à d'autres personnes que les Associés à moins que les Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales aient accepté le transfert en assemblée générale;
- 7.2.2 Les Parts Sociales ne peuvent être transmises à cause de mort à d'autres personnes que les Associés à moins que les Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales détenues par les ayants droit aient accepté le transfert ou dans les circonstances prévues par l'article 189 de la Loi de 1915;
 - 7.2.3 Le transfert de Parts Sociales est soumis aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

8. Gérance.

- 8.1 La Société est administrée par un ou plusieurs gérants ("Gérants") nommés par une Résolution des Associés prise en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts.
 - 8.2 Dans le cas où la Société est administrée par un seul gérant, il est défini ci-après comme le «Gérant Unique».
 - 8.3 En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).
- 8.4 Un gérant pourra être révoqué à tout moment, pour toute cause légitime, par Résolution des Associés prise en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts.
- **9. Pouvoirs des gérants.** Le Gérant Unique, lorsque la Société n'a qu'un seul gérant, ou dans tous les autres cas, le Conseil de Gérance, peut prendre toutes les actions nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, à l'exception de celles requérant une décision des Associés conformément à la Loi Luxembourgeoise ou aux présents Statuts.
- **10. Représentation de la société.** Sous réserve des dispositions prévues par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts, les personnes suivantes son autorisées à représenter et/ou engager la Société:
 - 10.1 Dans le cas où la Société n'a qu'un Gérant Unique, le Gérant Unique;
 - 10.2 En cas de pluralité de gérants, deux des Gérants;
 - 10.3 Toute personne à qui le pouvoir aura été délégué en conformité avec l'Article 11.



11. Agent des gérants. Le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de Gérants, tout gérant, peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées et détermine les pouvoirs, responsabilités et la rémunération (le cas échéant) de tout mandataire, la durée de représentation de la Société ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

12. Réunion du conseil de gérance.

- 12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les «Réunions du Conseil de Gérance») sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.
- 12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil de Gérance sans convocation préalable si tous les gérants ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de la dite Réunion du Conseil de Gérance en personne ou par un représentant autorisé.
- 12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une Réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant (à l'exclusion de toute autre personne), pour assister, délibérer, voter et exécuter ses fonctions en son nom lors de cette Réunion du Conseil de Gérance. Un Gérant peut agir en tant que représentant de plusieurs autres Gérants lors d'une Réunion du Conseil de Gérance sous réserve que (et tant que les conditions de quorum sont satisfaites) au moins deux Gérants soient physiquement présents à la Réunion du Conseil de Gérance tenue en personne ou participent à la Réunion du Conseil de Gérance tenue conformément à l'Article 12.5.
- 12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.
- 12.5 Tout Gérant ou son représentant peut valablement participer à une Réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire (initiée depuis le Luxembourg) sous réserve que chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les autres participants tout au long de la réunion. Ledit participant sera réputé présent à la réunion, sera comptabilisé dans le quorum et habilité à prendre part au vote. Conformément à la Loi Luxembourgeoise, toute affaire conclue de telle manière par les Gérants sera, pour les besoins de ces Statuts, réputée valablement et effectivement conclu par le Conseil de Gérance, nonobstant le fait que le nombre de Gérants (ou leur représentant) physiquement présents au même endroit est inférieur au nombre requis.
- 12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou pour tout Gérant, son représentant), est valide et effective comme si elle avait été adoptée lors d'une Réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue et peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu, signés par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants. Les résolutions écrites devront êtres évitées en cas de prise de décisions importantes et stratégiques.
- 12.7 Les procès-verbaux des Réunions du Conseil de Gérance sont signés et les extraits de ces procès-verbaux certifiés par tous les Gérants présents aux réunions.

13. Résolutions des associés.

- 13.1 Tout Associé dispose d'un vote pour chaque action qu'il détient.
- 13.2 Comme prévu aux Articles 13.3, 13.4 et 13.5, les Résolutions des Associés sont valablement prises seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent, toutefois si le quorum n'est pas atteint lors de la première réunion ou première consultation écrite, les Associés peuvent être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée avec accusé de réception et la résolution pourra être prise à la majorité des votes enregistrés, sans tenir compte du nombre de Parts Sociales représentées.
- 13.3 Le changement de nationalité de la Société ainsi que l'accroissement des participations des Associés dans la Société requièrent l'unanimité.
- 13.4 Tel qu'il est prévu à l'Article 13.3, toute résolution modifiant les Statuts (y compris un changement de Siège Social) ne peut être adoptée que par une majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales.
- 13.5 Une résolution visant à déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou à nommer les liquidateurs ne peut être adoptée que par une majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales.
- 13.6 Une assemblée des Associés peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les Associés ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de la dite assemblée en personne ou par représentant autorisé.
- 13.7 Un Associé pourra être représenté à une assemblée des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.
- 13.8 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, les Résolutions des Associés pourront être prises par écrit et non en assemblée, sous réserve que chaque Associé reçoive le texte exact des résolutions et des décisions à adopter et donne son vote part écrit.

14. Exercice social.

14.1 L'année sociale de la Société commence le 1 er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.



15. Distribution des parts.

- 15.1 Du bénéfice net, déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent seront prélevés et alloués à la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent du capital nominal de la Société.
- 15.2 Dans le respect de la Loi luxembourgeoise et des présents Statuts, la Société peut distribuer des dividendes conformément aux droits respectifs des Associés.
- 15.3 Le Gérant unique ou le Conseil de Gérance, le cas échéant, peut décider de payer des dividendes intérimaires au (x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon les présents Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).
 - 15.4 En cas de déclaration de dividende, un tel dividende devra être alloué et payé comme suit:
- 15.4.1 un montant équivalent à 0.25% de la valeur nominale de chaque part sociale sera distribué de manière égale à tous les associés au pro rata de leurs parts sociales, sans égard de catégorie, puis
- 15.4.2 le solde du Montant Disponible sera alloué dans son intégralité aux détenteurs de la dernière catégorie dans l'ordre alphabétique inversé (i.e en premier les Parts Sociales de Catégorie J, puis si aucune Part Sociale de Catégorie J existe, les Parts Sociales de Catégorie I, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de Parts Sociales de Catégorie B existantes).

16. Dissolution et Liquidation.

- 16.1 La dissolution de la Société sera décidée par l'assemblée des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'Article 13. Si à tout moment il n'y a qu'un seul Associé, celui-ci peut à sa propre discrétion, décider de liquider la Société en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et dettes, connus ou inconnus, de la Société.
- 16.2 Après paiement de toutes les dettes et de toutes les charges de la Société et des dépenses de liquidation, les produits nets de la liquidation seront distribués aux associés en conformité et en vue de parvenir sur une base globale au même résultat économique que suite à l'application des règles de distribution existantes pour les distributions de dividendes tel que mentionné à l'article 15.4.
- 17. Définitions. Montant Disponible signifie le montant total des profits nets de la Société (incluant les profits reportés) dans la mesure ou l'associé aura le droit à une distribution de dividendes en accord avec l'article 15 des Statuts, augmenté par (i) toute réserve librement distribuable et (ii) le cas échéant par le montant de la réduction de capital et la réduction de réserve légale relative à la Catégorie de Parts Sociales devant être annulée mais réduit par (i) toute perte (incluant les pertes reportées) et (ii) toutes sommes qui devront être placées en réserve(s) suivant les exigences de la loi ou des Statuts déterminés sur base des Comptes Intérimaires afférents (sans pour éviter tout doute tout calcul en double) tel que:

MD = (PN + P + RC)-(P + RL) Pour lequel:

MD = Montant Disponible

PN = Profits Nets (incluant les profits reportés)

P = toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables

RC = montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale en relation avec la Catégorie de Parts Sociales annulée

P = perte (incluant les pertes reportées)

RL = sommes qui devront être placées en réserve(s) suivant les exigences de la loi ou des Statuts

Comptes Intérimaires signifie les Comptes Intérimaires de la Société à la Date Comptable Intérimaire pertinente.

Date Comptable Intérimaire signifie la date pas plus tôt que huit (8) jours avant la date du rachat et de l'annulation de la Catégorie de Parts Sociales pertinente.

18. Interprétation et Loi luxembourgeoise.

18.1 Dans les présents Statuts:

18.1.1 Une référence à:

- (c) un genre inclut tous les genres;
- (d) (à moins que le contexte ne requiert autrement) l'utilisation du singulier inclut le pluriel et inversement;
- (e) une «personne» inclut la référence à tout particulier, entreprise, corporation et autre entité sociétaire, gouvernement, état ou organisme d'état ou toute société commune, association ou partenariat, ou tout corps syndical (qu'il ait ou non une personnalité juridique propre);
 - (f) une disposition légale ou loi inclut toutes modifications et toutes refontes de celle-ci (avec ou sans modification).
 - 18.1.2 Les titres contenus dans les présents Statuts n'affectent pas leur interprétation.



18.2 En sus des présents Statuts, la Société est aussi soumise à toutes dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise.

Souscription et Libération

«Advent Latin American Private Equity Fund IV Limited Partnership», prénommée, a souscrit l'ensemble des trente mille (30.000) parts sociales.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de trente mille dollars US (USD 30.000,00) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2011.

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge à raison de sa constitution est évalué environ à mille euros.

Résolutions de l'associé unique

Et aussitôt l'associé, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, a tenu une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

- 1. Le siège social de la Société est établi au 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg.
- 2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:
- Monsieur Desmond MITCHELL, gérant de sociétés, né le 24 août 1957 à Wells, Angleterre, demeurant au 41 Rue Siggy vu Letzebuerg, L-1933 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Monsieur Michael J. RISTAINO, vice-président de société, né le 8 octobre 1961 à Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, demeurant au 75 State Street, 29 th Floor, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique;
- Mademoiselle Maike KIESELBACH, gérante de sociétés, née le 26 février 1973, à Worms, Allemagne, demeurant au 32, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg; et
- Madame Isabelle LAPIETRA, comptable, né le 25 janvier 1974 à Luxembourg et demeurant au 15, rue de Saint-Hubert, B-6927 Tellin, Belgique.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. HARROCH, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 30 juin 2011. Relation: EAC/2011/8500. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2011094502/619.

(110106671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Centrum Gdynia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-240 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 123.441.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011103409/9.

(110118667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Cidron Spectrum S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 32.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll. R.C.S. Luxembourg B 138.631.

Par résolutions signées en date du 12 juillet 2011, l'associé unique a décidé de nommer Wilhelmina von Alwyn - Steennis, avec adresse professionnelle au 26, Esplanade, JE2 3QA St Helier, Jersey, au mandat de Gérant de classe B avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 14 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103410/13.

(110117992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

CEE S.A., Comptoir Electrique d'Esch S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Z.A.R.E. Ouest. R.C.S. Luxembourg B 139.175.

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 mai 2011

Les actionnaires de la société se sont réunies en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

- 1) L'acceptation de la démission de Monsieur De Grom Jean-Paul, né le 2 décembre 1961, à Liège, demeurant à L-4384 Ehlerange, Z.A.R.E. Ouest en tant qu'administrateur et administrateur-délégué avec effet au 22 décembre 2010.
- 2) La nomination de Monsieur Geron Marc, né le 28 juillet 1951, à Neufchâteau (lez-Visé), demeurant à B-4623 Fléron (Magnée), 15, Voie des Chevaux en tant qu'administrateur et administrateur-délégué avec effet à ce jour pour un mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2016;

Signature.

Référence de publication: 2011103413/16.

(110117816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Consol S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 33.000,00.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 141.570.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 20 juillet 2011

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 20 juillet 2011, que:

- 1. L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Alvaro Carnevale de son mandat d'Administrateur avec effet au 24 mai 2011.
- 2. L'assemblée décide de nommer Monsieur Kieran James GAUGHAN, employé privé, né à Eireannnach (Irlande) le 3 septembre 1966, demeurant professionnellement à L-1330 Luxembourg, 34A, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, en qualité d'Administrateur de la Société jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2011.

CONSOL S.A.

Signature

Référence de publication: 2011103414/19.

(110117826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Crédit Agricole Israël Venture Sélection 1 S.C.A. SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 139.632.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2011.

Paul DECKER

Le Notaire

Référence de publication: 2011103419/13.

(110118620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.



Caluxa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 105.139.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011103420/10.

(110118259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Cameron Lux IV Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 154.342.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 20 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103422/10.

(110117705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Babcock & Brown Property Partner 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 120.182.

In the year two thousand and eleven, on the twenty first day of June.

Before Us, Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

BGP Investment S.à r.l., a private limited liability company with registered office at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 97795, holder of two hundred fifty (250) shares in the Company, hereby represented by Mr. Max MAYER, residing professionally at 3, route de Luxembourg, L-6130 Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal on 20 June 2011.

Such proxy after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

- I. The appearing party is the sole shareholder of Babcock & Brown Property Partner 2, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, registered with the Trade and Companies Register in Luxembourg under the number B 120182, incorporated pursuant to a deed of Maitre André Jean Joseph SCHWACHTGEN, notary residing in Luxembourg, on 29 th September 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 2181 on 22nd November 2006 (the "Company");
- II. That the 250 (two hundred fifty) shares of the Company having a par value of EUR 50,-(fifty euro) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;
 - III. That the agenda of the Meeting is worded as follows:
 - 1. Waiver of Convening notices
 - 2. Dissolution of the Company and decision to voluntarily put the Company into liquidation
 - 3. Appointment of one Liquidator and determination of his powers
 - 4. Miscellaneous
 - IV. That the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notice, the partner represented considers it as duly convened and declares having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to him in advance.



Second resolution

The shareholder decides to dissolve the Company and to voluntarily put the Company into liquidation (the "Liquidation")

Third resolution

The shareholder appoints Mr. Mark DUNSTAN, born on February 11 th 1962 in Melbourne, Australia, professionally residing at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg to assume the role of liquidator of the Company (the "Liquidator").

The Liquidator shall have the broadest powers as set out in articles 144 and following of the co-ordinated law on commercial companies of 10 August 1915 (the "Law"). He can also accomplish all deeds foreseen in article 145 of the Law without the prior authorisation of the shareholders' meeting in the cases where it is required.

The liquidator is dispensed from keeping an inventory and can refer to the accounts of the Company.

He can, under his own responsibility, and for special and defined operations delegate to one or several proxy parts of his powers which he will define and for the duration fixed by him.

The shareholder further resolves to empower and authorize the Liquidator to make, in his sole discretion, advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the shareholder of the Company, in accordance with article 148 of the Law.

When the liquidation is complete, the Liquidator shall make a report to the general meeting of the shareholder, in accordance with article 151 of the Law.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Expenses

All the expenses and remunerations which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 950.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Junglinster, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party, known to the notary by its name, surname, civil statuts and residence, signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt et un juin.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg,

Ont comparu:

BGP Investment S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeoise, ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 97795, propriétaire de 250 (deux cent cinquante) parts sociales de la Société, ici représentée par Mr. Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à 3, route de Luxembourg, L-6130 Junglinster, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 20 juin 2011.

Le dite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom du partie comparante et par le notaire instrumentant, demeurent annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

L'associé, représenté tel que décrit ci-dessus, à requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- I. Le représenté est l'associé unique de Babcock & Brown Property Partner 2, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 120182, constituée suivant un acte du Maître André Jean Joseph SCHWACHTGEN, notaire de résidence à Luxembourg en date du 29 septembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2181 en date du 22 novembre 2006 («la Société»)
- II. que les 250 (deux cent cinquante) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 50,-(cinquante euros) chacune, représentant l'entièreté du capital social de la Société, sont dûment représentées à l'Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l'agenda reproduit ci-dessus;
- III. L'associé tel que représenté déclarent avoir parfaite connaissance des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du Jour:

- 1. Renonciation aux formalités de convocation
- 2. Dissolution de la Société et décision de mise en liquidation volontaire de la Société;



- 3. Nomination d'un liquidateur de la Société et définition de ses responsabilités
- 4. Divers

Première résolution:

L'entièreté du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'associé représenté se considérant dûment convoqué et déclare avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué en avance.

Deuxième résolution:

L'Assemblée décide la dissolution de la Société et de mettre volontairement la Société en liquidation (la «Liquidation»)

Troisième résolution:

L'associé décide de nommer Monsieur Mark DUNSTAN, né le 11 février 1962 à Melbourne, Australie, demeurant professionnellement à 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, d'assumer le rôle du liquidateur de la Société (le «Liquidateur»).

Le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus, prévus par les articles 144 et suivants de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée (la "Loi"). Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 de la Loi sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le Liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixe.

L'Assemblée décide en outre d'autoriser le Liquidateur, à sa seule discrétion à verser des acomptes sur le boni de liquidation, à l'associé de la Société conformément à l'article 148 de la Loi.

Lorsque la Liquidation sera terminée, le Liquidateur prépare un rapport à l'assemblée générale conformément à l'article 151 de la Loi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de 950,-EUR.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par son nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 1 er juillet 2011. Relation GRE/2011/2344. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Ronny PETER.

POUR EXPEDITION CONFORME

Junglinster, le 8 juillet 2011.

Référence de publication: 2011101750/125.

(110116338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Canon Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1818 Howald, 21, rue des Joncs.

R.C.S. Luxembourg B 16.539.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2011103423/15.

(110118573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.



CCP III DK Germany Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 161.265.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103427/10.

(110117828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

CEBIG S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 123.977.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011103429/9.

(110117902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Cillien Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 45-47, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 86.180.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 18 mai 2011.

Référence de publication: 2011103431/10.

(110118665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Dunedin Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 88.883.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2011103454/14.

(110118391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

E&A Real Estate Investments, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 119.546.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour E&A Real Estate Investments S.à r.l.

Référence de publication: 2011103455/11.

(110117917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.



Emendata et Temperi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 155.713.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103456/11.

(110117886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Euro V (BC) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 144.168.

Par résolutions circulaires du conseil de gérance signées en date du 23 mai 2011, les gérants ont décidé de transférer le siège social de la société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 44, Avenue John Fitzgerald Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet au 7 juillet 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103458/13.

(110118003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Eurofins Environmental Testing LUX, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 122.860.

Extrait de la résolution de l'associé unique du 14 mars 2011

L'associé unique prend connaissance de la démission de Monsieur Xavier DENNERY de son mandat de gérant, avec effet à partir du 14 mars 2011.

Luxembourg.

MAZARS ATO

Référence de publication: 2011103459/12.

(110117713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

European Financial Stability Facility, Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue John F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 153.414.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103462/10.

(110117748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Eurofins Environmental Testing LUX, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 122.860.

Extrait de la résolution de l'associé unique du 13 juin 2011

L'associé unique décide de nommer pour une durée illimitée aux fonctions de gérant Monsieur Dirk BONTRIDDER, demeurant professionnellement à 455 Chaussée de Malines, B-1950 Kraainem, avec effet à partir du 13 juin 2011.



Luxembourg.
MAZARS ATO

Référence de publication: 2011103460/12.

(110117713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Eurofins Industrial Testing LUX, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt. R.C.S. Luxembourg B 155.534.

Extrait de la résolution de l'Associé unique du 14 mars 2011

Après délibération, l'associé unique accepte la démission de ses fonctions de gérant de Monsieur Xavier Dennery.

Après délibération, l'associé unique décide de nommer aux fonctions de gérant Monsieur Hugues Vaussy, demeurant professionnellement au 455, Chaussée de Malines, B-1950 Kraainem, pour une durée illimitée, à partir du 16 mars 2011, en remplacement de Monsieur Xavier Dennery, démissionnaire.

Luxembourg.

MAZARS ATO

Référence de publication: 2011103461/14.

(110117714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Caruso Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 77.539.

DISSOLUTION

L'an deux mille dix, le trente décembre.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Madame Farida OMAADACHAK, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

"la mandataire"

agissant en sa qualité de mandataire spéciale de la société civile GAYOLA ASSET MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à Arias Fabrega & Fabrega Trust COo. BVI Limited, 325 Waterfront Drive, Omar Hodge Building 2 nd Floor, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, lles Vierges Britanniques;

"le mandant"

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée le 28 décembre 2010, laquelle, après avoir été signée ne varietur par la mandataire comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

- I.- Que la société anonyme "CARUSO FINANCE S.A.", ayant son siège social à L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 77.539, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant Maître Joseph ELVINGER en date du le 22 août 2000, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro numéro 83 du 5 février 2001.
- II.- Que son mandant, représentée comme dit ci-avant, s'est rendu successivement propriétaire de la totalité des actions de la société anonyme "CARUSO FINANCE S.A.", dont le capital social s'élève actuellement à EUR 35.000.-(trente-cinq mille euros), représenté par 350 (trois cent cinquante) actions d'une valeur nomianale de EUR 100. (cent euros) chacune, chacune intégralement libérée.
- III.- Qu'en sa qualité d'actionnaire unique de ladite société, son mandant représenté comme dit ci-avant, prononce par la présente la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation et désigne comme liquidateur de la société: Confidentia (Fiduciaire) S.à. r.l., ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
- IV.- Que son mandant déclare fixer à tout de suite la deuxième et la troisième assemblée conformément à l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et les tenir immédiatement l'une après l'autre.
- V.- En sa qualité d'actionnaire unique de la société "CARUSO FINANCE S.A.", son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société.

Son mandant telle que représenté déclare que l'activité de la société a cessé, que les dettes connues ont été payées ou provisionnées et en outre qu'ilelle prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute, équivalant par la même à une transmission universelle du patrimoine de la société dissoute,



et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'ilelle répond personnellement de tous les engagements sociaux.

Le rapport du liquidateur après avoir été signé «ne varietur» par le comparant et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

L'actionnaire unique donne décharge au Liquidateur pour l'exercice de sa mission.

- VI.- Que son mandant nomme en sa qualité de commissaire à la liquidation la société AUDIEX S.A., avec siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.
- VII.- Après avoir pris connaissance du rapport de la société AUDIEX S.A., en sa qualité de commissaire à la liquidation, son mandant en adopte les conclusions, approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à la société AUDIEX S.A., pour ses travaux de vérification effectués ce jour.

Le rapport du commissaire à la liquidation après avoir été signé «ne varietur» par le comparant et le notaire soussigné est annexé au présent acte pour être enregistré avec lui.

- VIII.- L'actionnaire Unique, constituée en troisième assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société anonyme "CARUSO FINANCE S.A." a définitivement cessé d'exister.
- IX.- Que décharge pleine et entière est donnée à tous les administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exercice de leur mandant jusqu'à la mise en liquidation de la société anonyme "CARUSO FINANCE S.A.".
 - X.- Qu'il y a lieu de procéder à l'annulation, voire à la destruction des actions émises, tant nominatives qu'au porteur.
 - XI.- Que les livres et documents de la société seront déposés à l'ancien siège social de la société dissoute.
 - XII.- Pour les publications et dépôts à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la mandataire de la comparante, elle a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: F.OMAADACHAK, J.ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 3 janvier 2011. LAC/2011/145. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 13 janvier 2011.

Référence de publication: 2011103426/65.

(110118199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Ecobel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert. R.C.S. Luxembourg B 33.369.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2010 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ECOBEL S.A.

Société Anonyme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011103466/14.

(110118549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

ECP Thunnus FII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 23.150,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch. R.C.S. Luxembourg B 130.953.

Les statuts coordonnées ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103467/11.

(110117858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.



Eknah Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare. R.C.S. Luxembourg B 109.206.

Le Bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06.06.2011. Mr H.H.J. Kemmerling / Mr C.A.P. Zimmer.

Référence de publication: 2011103468/10.

(110118504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Epidermica S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 94.164.

Nous, FFF MANAGEMENT & TRUST S.A., domiciliataire de la société EPIDERMICA S.àr.l., inscrite au registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B-94.164, confirmons que le siège social de ladite société au 15, Boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg, est dénoncé à compter du 20 juillet 2011 et que par conséquent la convention de domiciliation conclue entre les sociétés FFF MANAGEMENT & TRUST S.A. et EPIDERMICA S.àr.l. est résiliée d'office à cette date.

Luxembourg, le 30 juin 2011.

FFF MANAGEMENT & TRUST S.A.

Référence de publication: 2011103471/13.

(110118197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

ECE European Prime Shopping Centre SCS SICAF SIF B, Société en Commandite simple sous la forme d'une SICAF - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 157.654.

Berichtigung des Auszugs vom 21. Januar 2011 Hinterlegt unter der Nummer L110012903

Bei der Eintragung der neu eingetretenen Kommanditisten wurde eine falsche Anzahl der von ihnen gehaltenen Anteile eingetragen. Des Weiteren wurde bei der Erhöhung der Einlageverpflichtung ein Fehler bei den veröffentlichten Beträgen gemacht. Als Konsequenz daraus wurde auch das fixe Stammkapital der Gesellschaft im Rahmen dieser Eintragung falsch bekanntgegeben.

- 1) Die ECE Fonds Vermögensverwaltungsgesellschaft m.b.H. & Co. KG, vertreten durch ihre geschäftsführende Komplementärin PANTA Verwaltungs G.m.b.H., welche bereits zum Gründungsdatum der Gesellschaft in die Gesellschaft als Kommanditistin eingetreten ist und einen (1) Anteil an der Gesellschaft hält, hat sich mit Datum vom 30. Dezember 2010 dazu verpflichtet, eine Einlage in Höhe von EUR 28.500.000 an die Gesellschaft zu leisten, wobei die am 16. Dezember 2011 im Rahmen der Gründung zugesagte Einlageverpflichtung in Höhe von EUR 5.000.000 in diesem Betrag enthalten sein soll. Ein Betrag in Höhe von EUR 285.000 der Einlageverpflichtung soll den eingetragenen festen Kapitalanteil darstellen. Die verbleibenden EUR 28.215.000 gelten als Rücklage (primes d'émission).
- 2) Der VPV Invest FCP-FIS, ein Luxemburger Investmentfonds in Form eines spezialisierten Investmentfonds (fonds d'investissement spécialisés), vertreten durch seine Verwaltungsgesellschaft VPV Invest Verwaltungsgesellschaft S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée), ist mit Wirkung zum 28. Dezember 2010 als Kommanditist in die Gesellschaft eingetreten.

Im Rahmen ihres Eintritts in die Gesellschaft hat sich der VPV Invest FCP-FIS dazu verpflichtet, eine Einlage in Höhe von EUR 100.000.000 zu leisten. Ein Betrag in Höhe von EUR 1.000.000 der Einlageverpflichtung soll den eingetragenen festen Kapitalanteil darstellen. Die verbleibenden EUR 99.000.000 gelten als Rücklage (primes d'émission).

Der VPV Invest FCP-FIS, vertreten durch seine Verwaltungsgesellschaft VPV Invest Verwaltungsgesellschaft S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée), Kommanditistin der Gesellschaft, hält einen (1) Anteil an der Gesellschaft.

- 3) Die Hannover Re Euro Real Estate Holdings GmbH, Kommanditistin der Gesellschaft, hält einen (1) Anteil an der Gesellschaft.
- 4) Die HG Sach Altinvest GmbH & Co KG, vertreten durch deren geschäftsführende Komplementärin Gerling Beteiligungs-Gesellschaft mit beschränkter Haftung, Kommanditistin der Gesellschaft hält einen (1) Anteil an der Gesellschaft.
 - 5) Die R+V Lebensversicherung AG, Kommanditistin der Gesellschaft, hält einen (1) Anteil an der Gesellschaft.
 - 6) Die R+V Allgemeine Versicherung AG, Kommanditistin der Gesellschaft, hält einen (1) Anteil an der Gesellschaft.
 - 7) Die R+V Pensionskasse AG, Kommanditistin der Gesellschaft, hält einen (1) Anteil an der Gesellschaft.



- 8) Die R+V Krankenversicherung AG, Kommanditistin der Gesellschaft, hält einen (1) Anteil an der Gesellschaft.
- 9) Die R+V Lebensversicherung a.G., Kommanditistin der Gesellschaft, hält einen (1) Anteil an der Gesellschaft,
- 10) Die KRAVAG-LOGISTIC Versicherungs-AG, Kommanditistin der Gesellschaft, hält einen (1) Anteil an der Gesellschaft.
- 11) Die KRAVAG-ALLGEMEINE Versicherungs-AG, Kommanditistin der Gesellschaft, hält einen (1) Anteil an der Gesellschaft.
- 12) Die R+V Luxembourg Lebensversicherung S.A. Niederlassung Wiesbaden ist mit Wirkung zum 30. Dezember 2010 als Kommanditistin in die Gesellschaft eingetreten.

Im Rahmen ihres Eintritts in die Gesellschaft hat sich R+V Luxembourg Lebensversicherung S.A. Niederlassung Wiesbaden dazu verpflichtet, eine Einlage in Höhe von EUR 3.000.000 zu leisten. Ein Betrag in Höhe von EUR 30.000 der Einlageverpflichtung soll den eingetragenen festen Kapitalanteil darstellen. Die verbleibenden EUR 2.970.000 gelten als Rücklage (primes d'émission).

Die R+V Luxembourg Lebensversicherung S.A. Niederlassung Wiesbaden hatte die zugesagte Einlage in Höhe von EUR 3.000.000 zum 21. Januar 2011 noch nicht geleistet und war daher weiterhin zur Leistung der Einlage verpflichtet.

Die R+V Luxembourg Lebensversicherung S.A. Niederlassung Wiesbaden, Kommanditistin der Gesellschaft, hält einen (1) Anteil an der Gesellschaft.

13) Stammkapital der Gesellschaft

Das Gesellschaftskapital beträgt somit EUR 2.705.010.

Alle weiteren bisher veröffentlichten Informationen bleiben gleich und sollen nicht geändert werden.

Unterschrift

Der Bevollmächtigte

Référence de publication: 2011103465/58.

(110118374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

EPISO Jeeves S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 140.657.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011103473/9.

(110118488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Escher S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 11, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 154.771.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011103475/9.

(110117881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Immosel S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-3318 Bergem, 4, Um Furtwee.

R.C.S. Luxembourg E 4.250.

L'an deux mil onze, le onzième jour de juillet.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

- 1° Monsieur André BLEY, commerçant, né à Luxembourg, le 3 avril 1957, demeurant à L-3318 Bergem, 4, um Furtwee;
- 2° Monsieur Maurice BLEY, employé privé, né à Luxembourg, le 20 mars 1970, demeurant à L-6858 Muenschecker, 5, op de Beschelt.
- 3° Madame Marie-Thérèse BLEY-BRUSCHI, née à Esch-sur Alzette, le 17 octobre 1962, demeurant à L-3318 Bergem, 4, um Furtwee.

Lesquels comparants sub 1° et sub 2° ont exposé au notaire et l'ont prié d'acter ce qui suit:



- Que la société civile immobilière IMMOSEL S.C.I., ayant son siège social à L-6858 Muenschecker, 5, Op der Beschelt (ci-après nommée la "Société") a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 4 mars 2010, publié au Mémorial C numéro 882 du 28 avril 2010.
- Que le capital social de la Société est fixé à deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-), divisé en cent (100) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.
 - Que la Société est propriétaire de l'immeuble suivant:

Un terrain à bâtir situé à Grevenmacher, rue Schaffmill, inscrit

au cadastre comme suit:

Commune de Grevenmacher, section B des Bois

Numéro 415/3628, lieu-dit «Rue Schaffmill», place d'une contenance de 7 ares 13 centiares.

Origine de propriété

Le terrain prédécrit provient des parcelles anciennement cadastrées sous les numéros 415/1452 et 415/2622 et appartient à la société IMMOSEL S.C.I. en vertu d'un acte de vente reçu par le notaire soussigné en date du 19 mai 2010, numéro 35.165 de son répertoire, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg le 29 juin 2010, volume 2278, numéro 118.

Pour les besoins de l'enregistrement, ledit immeuble est évalué à la somme de deux cent mille euros (EUR 200.000,-) pour la pleine propriété, soit pour la moitié à cent mille euros (EUR 100.000,-).

Ensuite les comparants ont demandé au notaire d'acter ce qui suit:

- Monsieur Maurice BLEY, précité, déclare par les présentes céder 49 (quarante-neuf) parts d'intérêt de la Société dont il est titulaire à Monsieur André BLEY, ici présent et qui accepte, au prix global convenu entre parties, lequel prix fixé à la valeur nominale des parts, ce dont quittance, hors la comptabilité du notaire;
- Monsieur Maurice BLEY, précité, déclare par les présentes céder 1 (une) part d'intérêt de la Société dont il est titulaire à Madame Marie-Thérèse BLEY-BRUSCHI, précitée ici présente et qui accepte, au prix global convenu entre parties, lequel prix fixé à la valeur nominale de la part, ce dont quittance, hors la comptabilité du notaire.

Les parts sont donc réparties comme suit:

 1° Monsieur André BLEY, précité
 99 parts

 2° Madame Marie-Thérèse Bley-Bruschi, précitée
 1 part

 Ensuite les Associés ont requis le notaire soussigné de constater les résolutions suivantes:

Première résolution:

Les Associés actent et acceptent la démission de Monsieur Maurice BLEY, précité en sa qualité de gérant de la Société et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution:

Les Associés décident de transférer le siège social de la Société au 4, um Furtwee, L-3318 Bergem.

En conséquence, les Associés décident de modifier l'article 4 des statuts de la Société qui aura dorénavant la teneur suivante:

« Art. 4. Le siège social est établi dans le commune de Mondercange.»

Intervention

Est alors intervenu Monsieur André BLEY, en sa qualité de gérant de la Société, qui déclare accepter les susdites cessions de parts au nom de la Société, conformément à l'article 1690 du Code civil.

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de neuf mille euros (EUR 9.000,-).

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite en langue du pays aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte, lequel certifie l'identité des comparants sur base d'extraits des registres de l'état civil.

Signé: André Bley, Maurice Bley, Marie-Thérèse Bley, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 14 juillet 2011. LAC/2011/31857. Reçu 75,-.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 22 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103567/66.

(110118622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.



Blue Skipper International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy. R.C.S. Luxembourg B 86.326.

DISSOLUTION

L'an deux mille dix, le vingt décembre.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Madame Rachel UHL, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg

"la mandataire"

agissant en sa qualité de mandataire spéciale de AGI HOLDING S.A., société anonyme holding avec son siège social à L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy;

"le mandant"

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par la mandataire comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

- I.- Que la société anonyme "BLUE SKIPPER INTERNATIONAL S.A.", ayant son siège social à L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 86.326, a été constituée suivant acte reçu le 22 février 2002, publié au Mémorial C numéro 877 du 8 juin 2002.
- II.- Que le capital social s'élève actuellement à EUR 290.000,- (deux cent quatre-vingt-dix mille euros) représenté par 2.900 (deux mille neuf cents) actions de EUR 100,- (cent euros) chacune, chacune intégralement libérée.
- III.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.
 - IV.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société.
- V.- Que son mandant en tant que liquidateur de la société déclare que l'activité de la société a cessé, que les dettes connues ont été payées ou provisionnées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.
- VI.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs, et au commissaire aux comptes de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.
- VII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à compter de ce jour chez Stratego International Sàrl, dont l'adresse actuelle est au 370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la mandataire prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 22 décembre 2010. Relation: LAC/2010/57878. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur ff. (signé): Tom BENNING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande

Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Référence de publication: 2011108597/43.

(110124114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2011.

PEF Prince Henri Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II. R.C.S. Luxembourg B 129.085.

Les comptes annuels pour la période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2010 ainsi que les documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Référence de publication: 2011104427/11.

(110119964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck